Nations Unies A/67/635

Assemblée générale

Distr. générale
12 décembre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session
Point 146 de l'ordre du jour
Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Rapport sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

Page

I. Introduction 6
II. Exécution du budget* 10
A. Département des opérations de maintien de la paix 13
B. Département de l'appui aux missions 25
C. Département de la gestion 32
D. Bureau des services de contrôle interne 42
E. Cabinet du Secrétaire général. 46
F. Administration de la justice 48
G. Bureau de la déontologie 51
H. Bureau des affaires juridiques 53
I. Département de l'information 55
J. Département de la sûreté et de la sécurité. 57
K. Secrétariat du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 60

* Voir A/67/635/Add.1 pour information sur les produits prévus et obtenus.

12-64581 (F) 040213 040213

Merci de recycler

III. Activités du Service intégré de formation 62
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre 64

Résumé

Le présent rapport et son additif rendent compte de l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012.

Plusieurs décisions du Conseil de sécurité ont eu une incidence sur les activités des départements et des bureaux chargés d'apporter un appui et de contribuer aux opérations de maintien de la paix. Elles concernent en particulier la fermeture de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et la création de nouvelles missions au Soudan du Sud (Mission des Nations Unies au Soudan du Sud), dans la zone d'Abyei (Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei) et en République arabe syrienne (Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne; l'appui aux élections en Côte d'Ivoire fourni par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo par la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo et au Timor-Leste par la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste; ainsi que la demande d'un examen stratégique de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

Les dépenses engagées s'élèvent à 297,6 millions de dollars (en chiffres bruts, compte non tenu d'un montant de 47,2 millions de dollars pour le progiciel de gestion intégré), ce qui représente un taux d'exécution de 100 %, contre 92,7 % en 2010/11 où les dépenses étaient de 284,4 millions de dollars (compte non tenu des ressources affectées au progiciel de gestion intégré). Le taux moyen de vacance de postes pendant l'exercice a été de 12,7 % pour les postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, et de 7,5 % pour les postes d'agent des services généraux, contre des taux budgétisés de 15 % et de 14 % respectivement.

Le dépassement des crédits affectés aux postes, d'un montant de 9,8 millions de dollars, est essentiellement imputable à des dépenses communes de personnel plus élevées que prévu et à des taux de vacance de postes inférieurs aux prévisions budgétaires. La sous-utilisation des crédits affectés aux objets de dépense autres que les postes, d'un montant de 9,8 millions de dollars, tient principalement au fait que les dépenses ont été moindres que prévu aux rubriques suivantes : au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), en raison de taux de vacance de postes) plus élevés que prévu; au titre de l'informatique, où l'on a eu moins recours aux consultants pour la mise en œuvre, sur le terrain, des normes comptables internationales pour le secteur public, le progiciel de gestion des rations et le système de gestion des audits n'ayant pas été mis au point ni achetés et les besoins en services contractuels pour le système de recrutement Galaxy ayant été moindres que prévu; au titre des voyages, de l'assurance maladie après la cessation de service, des frais bancaires et des honoraires liés à la formation. En outre, les engagements pris au titre de certaines commandes ont dû être annulés afin de couvrir les dépenses supplémentaires prévues pour les postes et seront inscrits au budget de l'exercice 2012/13.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012.)

Catégorie de dépenses	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Écart*	
			Montant	*Pourcentage*
Postes	191 452,3	201 269,6	(9 817,3)	(5,1)
Autres objets de dépenses	106 154,9	96 331,6	9 823,3	9,3
Montant brut	**297 607,2**	**297 601,2**	**6,0**	**–**
Progiciel de gestion intégré	47 185,2	47 185,2	–	–
Montant brut	**344 792,4**	**344 786,4**	**6,0**	**–**
Recettes provenant des contributions du personnel	29 685,0	27 789,3	1 895,7	6,4
Montant net	**315 107,4**	**316 997,1**	**(1 889,7)**	**(0,6)**

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie de dépenses	*Effectif autorisé*	*Nombre moyen de postes occupés*	*Taux de vacance (pourcentage)*[a]	*Taux de vacance de postes prévu au budget*
Postes				
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	868	757	12,7	15,0
Agents des services généraux et des catégories apparentées	427	395	7,5	14,0
Emplois de temporaire				
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	117	91	22,2	7,0
Agents des services généraux et des catégories apparentées	46	44	4,3	5,2

[a] Compte tenu du nombre pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

Abréviations

AMISOM	Mission de l'Union africaine en Somalie
BNUUA	Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine
BSCI	Bureau des services de contrôle interne
BSLB	Base de soutien logistique des Nations Unies
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
FISNUA	Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei
IPSAS	Normes comptables internationales pour le secteur public
MINUAD	Mission hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
MINUK	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria
MINURCAT	Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MINUS	Mission des Nations Unies au Soudan
MINUSS	Mission des Nations Unies au Soudan du Sud
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MINUT	Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
MISNUS	Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne
MONUSCO	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'ivoire
SIG	Système intégré de gestion
UNSOA	Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie

I. Introduction

1. Au paragraphe 24 de sa résolution 65/290, l'Assemblée générale a approuvé les ressources inscrites au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012, qui s'élèvent à 344 792 400 dollars, compte tenu du montant de 47 185 200 dollars au titre du progiciel de gestion intégré, y compris le financement de 1 295 postes énumérés dans l'annexe I à la résolution et de 162 emplois de temporaire (personnel autre que pour les réunions) dans l'annexe II à la résolution. Dans ses résolutions 65/251 et 66/237, l'Assemblée a également approuvé un emploi de temporaire (P-3) à Nairobi pour le Bureau de l'aide juridique au personnel au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

2. Plusieurs décisions du Conseil de sécurité ont eu une incidence sur les activités des départements et des bureaux chargés d'apporter un appui et de contribuer aux opérations de maintien de la paix, en particulier :

a) La création d'une nouvelle mission au Soudan du Sud (la MINUSS) (résolution 1996 (2011) du Conseil de sécurité) pour démilitariser la zone d'Abyei, assurer la paix et consolider les institutions du nouvel État ainsi que contribuer à la protection des civils, à la suite de l'indépendance du Soudan du Sud;

b) Le déploiement d'une mission dans la zone d'Abyei (la FISNUA) (résolution 1990 (2011) du Conseil de sécurité) pour assurer la protection des civils;

c) La fermeture de la MINUS au Soudan (résolution 1978 (2011) du Conseil de sécurité);

d) En Côte d'Ivoire, le concours à la réconciliation nationale et à la stabilisation des conditions de sécurité à la suite de la crise postélectorale, la protection des civils et l'appui aux élections législatives fourni par l'ONUCI (résolutions 1981 (2011) et 2000 (2011) du Conseil de sécurité);

e) En République arabe syrienne, le déploiement rapide d'une nouvelle mission de surveillance et de contrôle et l'appui fourni par la MISNUS aux activités de l'Envoyé spécial conjoint (résolution 2043 (2012) du Conseil de sécurité);

f) En République démocratique du Congo, la priorité accordée à la protection des civils et l'appui fourni par la MONUSCO à la tenue des élections nationales, provinciales et locales (résolution 1991 (2011) du Conseil de sécurité);

g) Au Timor-Leste, la poursuite du renforcement des capacités nationales en matière de sécurité et l'assistance fournie par la MINUT à la tenue des élections présidentielles et législatives (résolution 1969 (2011) du Conseil de sécurité);

h) Au Liban, l'analyse des forces terrestres et des moyens maritimes pour définir une série de critères reflétant la corrélation entre les capacités et responsabilités de la FINUL par rapport à celles de l'armée libanaise afin de déterminer ce dont cette dernière a besoin pour mener à bien les tâches prescrites dans la résolution 1701 (2006).

3. Les principales initiatives prises par le Département des opérations de maintien de la paix ont été les suivantes : dans le cadre de la mise en œuvre toujours en cours de l'initiative Horizons nouveaux, un tableau a été élaboré pour aider les missions à recenser les ressources et les capacités qui leur sont nécessaires pour

s'acquitter de leurs mandats concernant la protection des civils; une stratégie a été mise au point pour aider les missions à définir et à classer par ordre d'importance les priorités et les tâches initiales en matière de consolidation de la paix; dans le domaine du renforcement des capacités, des normes et des directives ont été élaborées dans le cadre de trois initiatives pilotes quant aux moyens de base pour les bataillons d'infanterie figurant dans le *Manuel à l'usage des bataillons d'infanterie*, les officiers d'état-major et les services de soutien médical des forces; dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, on a peaufiné un ensemble d'orientations techniques et constitué une trousse d'information relative à la gestion des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration ainsi qu'une trousse de planification destinée au Département des opérations de maintien de la paix; un stage de formation des formateurs a été offert pour renforcer les capacités des pays qui fournissent des unités de police constituées; des modules de formation ont été élaborés et lancés pour améliorer les capacités des homologues nationaux en matière de tutorat et de conseil; un cursus normalisé sur la prévention de la violence sexuelle et sexiste a été mis en place dans les missions de maintien de la paix; un petit corps permanent de spécialistes des questions de justice civile et des questions pénitentiaires a été créé de façon à être déployé rapidement pour répondre à des besoins urgents; pour répondre au manque de capacités, les méthodes et pratiques de communication aux États Membres des besoins en ressources ont été examinées; la coopération entre les missions a été encouragée dans le cadre du déploiement temporaire d'hélicoptères militaires polyvalents et d'hélicoptères d'attaque pour répondre à des besoins urgents; dans le domaine du renforcement de la planification et du contrôle des missions, des réunions d'information systématiques ont été organisées avec le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents et du personnel de police sur l'évaluation technique des missions; enfin, on a procédé à une évaluation globale du commandement et du contrôle des opérations de maintien de la paix. Des mesures ont par ailleurs été prises pour élaborer une politique d'assurance qualité afin de faire en sorte que seuls des contingents bien entraînés et bien équipés soient déployés dans les missions de maintien de la paix.

4. Les principales initiatives prises par le Département de l'appui aux missions ont porté sur le renforcement du dispositif de responsabilisation grâce à la mise en place de lettres de déclaration que doivent présenter les directeurs et chefs de l'appui aux missions, et qui constituent à la fois une mesure de contrôle interne et un outil de responsabilisation, ainsi que sur des visites aux missions pour examiner le fonctionnement des comités locaux de marchés et les conseiller. Le Département a également poursuivi l'élaboration du cadre visant à renforcer l'intégration des règles de déontologie et de discipline et de ses quatre piliers : intégration; renforcement des capacités; vulgarisation, notamment diffusion et communication de l'information; responsabilisation axée sur la performance.

5. Plusieurs améliorations réalisées par le Département de l'appui aux missions ont marqué la deuxième des cinq années de mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions, ainsi qu'il ressort du rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de la stratégie (A/66/591). Il s'agit en particulier de la mise au point de la première gamme de services pour un camp de 200 personnes et de la première modification de la composition des stocks stratégiques pour déploiement rapide; du recensement des nouvelles fonctions dont le transfert au Centre de services mondial sera examiné par les États Membres; et de la mise en œuvre du plan de financement standard que l'Assemblée générale a approuvé pour la MINUSS. En outre, le

Département a poursuivi son examen des procédures et des structures internes de mise en œuvre de la stratégie.

6. Pendant l'exercice considéré, le Département de la gestion a pris des initiatives importantes et apporté des améliorations en matière de gestion dans quatre domaines – finances et budget, ressources humaines, ressources physiques et informatique – tels que décrits ci-dessous.

7. Le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité a mené les activités suivantes : a) mise en œuvre d'une interface directe pour la transmission des données depuis le SIG vers la Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunications (système SWIFT); b) mise en place du mécanisme *SWIFT File Act* pour la transmission des dossiers aux banques; c) lancement d'un système de cartes prépayées pour les voyages en remplacement des chèques de voyage; d) mise en service du système iNeed pour les états de paie, l'impôt sur le revenu et l'assurance maladie et l'assurance-vie; e) conclusion d'accords de renouvellement pluriannuels des contrats d'assurance du Bureau en matière commerciale et recherche de nouveaux marchés; f) mise en service totale du projet Medicare B, qui permettra de limiter les coûts de l'assurance maladie; g) élaboration, pour la première fois, de notes détaillées dans les états financiers relatifs aux comptes des opérations de maintien de la paix concernant les investissements du Siège, en établissant un point de référence pour que les informations contenues dans les notes soient conformes aux normes IPSAS; et h) suivi de l'état d'avancement de la mise en œuvre des normes IPSAS et du recensement des risques inhérents aux missions de maintien de la paix susceptibles d'avoir une incidence sur la bonne application de ces normes, notamment l'établissement des soldes d'ouverture de l'actif, la comptabilisation complète et exacte des éléments d'actif, la mobilisation et la formation du personnel pour le préparer aux changements induits par le passage aux normes IPSAS et la familiarisation avec la complexité des opérations comptables IPSAS.

8. Le Bureau de la gestion des ressources humaines a poursuivi le travail de réforme engagé dans les domaines des ressources humaines, de l'administration de la justice et de la gestion des aptitudes en fournissant un appui et des conseils aux missions de maintien de la paix sur les politiques en matière de gestion des ressources humaines et sur l'administration du personnel, en revoyant la gestion prévisionnelle des effectifs et la gestion des aptitudes, en contribuant à la formation, en améliorant le suivi du comportement professionnel et en mettant en place un système de gestion de la formation dans les missions. L'examen unique des contrats des fonctionnaires remplissant les conditions pour se voir attribuer un engagement permanent touche à sa fin : au 31 août 2012, 322 postes avaient été convertis en engagements permanents dans l'ensemble du Département des opérations de maintien de la paix, du Département de l'appui aux missions et des missions de maintien de la paix. Au cours de l'exercice considéré, le Bureau a fait baisser l'arriéré de contentieux disciplinaires et assuré un traitement plus rapide et plus efficace des dossiers. Au cours du même exercice, le logiciel Inspira e-Performance a été mis en service au Siège et dans les missions de maintien de la paix, et le Bureau a organisé à l'intention de toutes les missions une formation à son utilisation en s'appuyant sur un réseau de coordonnateurs. L'ancien système ePAS et toutes les infrastructures correspondantes seront mis hors service dans le courant du quatrième trimestre 2012.

9. Le Bureau des services centraux d'appui a mis au point une application de gestion des achats destinée aux ordiphones, ce qui permet à des fournisseurs actuels ou potentiels d'accéder instantanément aux informations concernant les règles, règlements et conditions des Nations Unies en matière de passation de marchés. Le Bureau régional des achats d'Entebbe (Ouganda) a continué de faciliter, pour les missions régionales, la planification commune et le renforcement des capacités en matière d'achats grâce à des plans d'acquisition groupée dans le cadre d'appels d'offres s'adressant à la fois aux marchés régionaux et internationaux. En outre, le Bureau régional des achats a fourni une assistance technique peu coûteuse aux missions de maintien de la paix et mis à la disposition des missions en phase de démarrage des moyens d'achats prévisionnels. La Section des archives et de la gestion des dossiers a continué de fournir des services consultatifs aux missions de maintien de la paix en matière de tenue des registres. Pendant l'exercice budgétaire, elle a collaboré avec les archivistes de l'ONUCI pour faire en sorte que, dans le cadre de sa coopération avec la Cour pénale internationale, la mission respecte les politiques de l'Organisation des Nations Unies. Elle a par ailleurs lancé une campagne d'élimination des archives et amélioré sa gestion des dossiers électroniques en adoptant des procédures opérationnelles permanentes pour leur transfert des missions au Siège, ce qui permet de réduire les coûts de stockage et les frais de serveur.

10. Le Bureau des services de contrôle interne a présenté un rapport complet sur la mise en œuvre du projet pilote concernant la Division des investigations que l'Assemblée générale a prévu dans sa résolution 63/287 (A/66/755). Malgré ses difficultés à remplir son tableau d'effectif, composé essentiellement de temporaires, la Division a poursuivi ses efforts visant à réduire le taux de vacance de postes, pour le faire passer des 28 % enregistrés en juillet 2011 à 18 % en juin 2012. Elle a mis au point des procédures pour assurer une exploitation correcte des preuves numériques, aux fins d'une intervention plus efficace dans les affaires nécessitant le relevé de preuves numériques, ce qui donne des résultats d'enquête plus rapides. À la Division d'audit interne, l'audit horizontal a été mis en œuvre en vue de comparer les activités d'une mission à une autre et de recenser les bonnes pratiques susceptibles d'être portées à la connaissance générale. Grâce à cette démarche, on a pu s'assurer que les bonnes pratiques dans les missions de maintien de la paix étaient répertoriées et servaient de critères supplémentaires aux opérations d'audit dans toutes les missions, ce qui a amené à recommander que ces pratiques soient reproduites dans les missions où elles n'existent pas. Exploitant les informations et les enseignements recueillis auprès d'autres missions, on a utilisé des groupes de discussion pour recenser et évaluer les risques et élaborer des méthodes appropriées de suivi des audits, ce qui renforcera la portée des audits dans l'ensemble des missions. En outre, l'audit horizontal a servi de base à la Division pour harmoniser les procédures d'audit dans toutes les missions de maintien de la paix et assurer ainsi une prestation plus efficace des services d'audit.

11. Le Bureau de l'informatique et des communications a lancé un certain nombre de projets importants qui ont eu un impact direct sur l'efficacité et l'efficience des opérations de maintien de la paix, à savoir : la mise en place du système de gestion du matériel appartenant aux contingents dans quatre missions de maintien de la paix supplémentaires afin de faciliter les inspections de ce matériel ; la mise au point du mécanisme de gestion des carburants et sa mise à l'essai sur place à la MINUSTAH, en vue d'une plus grande transparence de l'ensemble de la filière

d'approvisionnement ; la mise en place dans cinq missions du système central de gestion des identités permettant d'attribuer un identifiant propre à chaque personne afin de contrôler l'accès aux progiciels intégrés ; la définition des prescriptions et les essais techniques sur Internet pour vérifier l'état de préparation du portail d'information intégré offrant un mécanisme d'accès en libre-service aux informations, données, connaissances et applications intégrées ; et l'amélioration de la base de données sur les pratiques et politiques permettant une plus grande rapidité des opérations, l'établissement de rapports en libre-service et le travail en mode hors connexion. Par ailleurs, le Bureau a entamé la mise au point d'une adaptation du système de gestion des rations tout en continuant d'avancer dans la phase d'analyse du système mondial de relais de l'information pour la sécurité.

12. Le Département de la sûreté et de la sécurité a validé de nouveaux documents directifs à l'usage de toutes les opérations de maintien de la paix dans le but d'accroître l'efficacité et l'efficience du système de gestion de la sécurité sur le terrain. Toutes les missions de maintien de la paix ont achevé l'examen des documents relatifs à la sécurité et les ont approuvés. L'application des mesures concernant la gestion des risques de sécurité a enregistré une amélioration sensible : les normes minimales de sécurité opérationnelle ont été respectées à 100 % dans 12 missions de maintien de la paix sur 14, à la BSLB, à la Base d'appui des Nations Unies à Valence (Espagne) et au Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda).

II. Exécution du budget

Tableau 1
Récapitulatif de l'exécution du budget par catégorie de dépenses
(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012.)

			Écart	
Catégorie de dépenses	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
I. Postes	191 452,3	201 269,6	(9 817,3)	(5,1)
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	25 048,3	22 077,9	2 970,4	11,9
Consultants	6 273,3	3 583,5	2 689,8	42,9
Voyages	12 815,1	11 632,1	1 183,0	9,2
Installations et infrastructures	21 964,0	21 875,4	88,6	0,4
Communications	2 728,6	2 505,2	223,4	8,2
Informatique	22 708,6	21 210,7	1 497,9	6,6
Fournitures, services et matériel divers	14 617,0	13 446,8	1 170,2	8,0
Total partiel (II)	**106 154,9**	**96 331,6**	**9 823,3**	**9,3**
Total (I et II)	**297 607,2**	**297 601,2**	**6,0**	**–**
Progiciel de gestion intégré	47 185,2	47 185,2	–	–
Total brut	**344 792,4**	**344 786,4**	**6,0**	**–**

Catégorie de dépenses	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Écart*	
			Montant	*Pourcentage*
III. Recettes provenant des contributions du personnel	29 685,0	27 789,3	1 895,7	6,4
Montant net (I à III)	**315 107,4**	**316 997,1**	**(1 889,7)**	**(0,6)**

Tableau 2
Récapitulatif de l'exécution du budget par département/bureau
(En milliers de dollars des États-Unis)

Département/bureau	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Écart*	
			Montant	*Pourcentage*
Département des opérations de maintien de la paix	101 338,6	105 189,6	(3 851,0)	(3,8)
Département de l'appui aux missions	65 884,4	68 313,4	(2 429,0)	(3,7)
Département de la gestion	88 336,0	85 409,9	2 926,1	3,3
Bureau des services de contrôle interne	27 366,6	24 825,3	2 541,3	9,3
Cabinet du Secrétaire général	967,5	961,0	6,5	0,7
Administration de la justice	2 379,7	2 379,7	–	–
Bureau de l'aide juridique au personnel	96,8	148,0	(51,2)	(52,9)
Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies	1 879,8	1 717,7	162,1	8,6
Bureau de la déontologie	1 149,0	1 129,1	19,9	1,7
Bureau des affaires juridiques	3 484,2	3 189,9	294,3	8,4
Département de l'information	716,5	675,2	41,3	5,8
Département de la sûreté et de la sécurité	3 801,7	3 442,5	359,2	9,4
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	206,4	219,9	(13,5)	(6,5)
Total partiel	**297 607,2**	**297 601,2**	**6,0**	**–**
Progiciel de gestion intégré	47 185,2	47 185,2	–	–
Total brut	**344 792,4**	**344 786,4**	**6,0**	**–**

Tableau 3
Autres recettes et ajustements
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant*
Intérêts créditeurs	883,4
Recettes diverses ou accessoires	111,3
Annulation d'engagement d'exercices antérieurs	2 141,3
Ajustements sur exercices antérieurs	(1,1)
Total	**3 134,9**

13. Sur le montant de 344 792 400 dollars dont l'Assemblée générale avait approuvé l'inscription au compte d'appui pour l'exercice 2011/12, les dépenses effectives totales ont été de 344 786 400 dollars, soit un solde non utilisé de 6 000 dollars. Le taux moyen de vacance de postes a été de 12,7 % dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et de 7,5 % dans celle des agents des services généraux, contre des taux prévus au budget de 15 % et 14 % respectivement.

14. Le solde non utilisé de 6 000 dollars provient du dépassement des crédits ouverts au titre des postes, compensé par une sous-utilisation des crédits ouverts au titre des autres objets de dépense.

15. Le dépassement des crédits ouverts au titre des postes, d'un montant de 9,8 millions de dollars, est essentiellement imputable aux facteurs suivants : a) les dépenses communes de personnel ont été supérieures aux prévisions, ce qui s'explique essentiellement par la relève des militaires détachés au Département des opérations de maintien de la paix, et le fait qu'au Département de l'appui aux missions, un nombre accru de fonctionnaires sont partis à la retraite ou ont quitté l'Organisation; b) les taux de vacance de postes ont été inférieurs aux prévisions budgétaires, principalement au Département des opérations de maintien de la paix, au Département de l'appui aux missions et au Département de la gestion. Pour couvrir les dépenses supplémentaires au titre des postes, les engagements au titre de certaines commandes d'un montant de 1,7 million de dollars ont dû être annulés, principalement à la rubrique Informatique et communications, cette dépense étant inscrite au budget de l'exercice 2012/13.

16. Le solde non utilisé à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) est essentiellement dû à des taux de vacance de postes plus élevés que prévus à la Division des investigations du BSCI, en raison des difficultés rencontrées pour recruter des enquêteurs à Nairobi, à Vienne et dans les opérations de maintien de la paix, ainsi qu'aux retards intervenus dans les recrutements au Département de la gestion et au Département de l'appui aux missions.

17. Le solde non utilisé à la rubrique Consultants concerne essentiellement le Département de la gestion et s'explique par : a) le non-recrutement, pendant l'exercice, d'un cabinet de conseil qui devait être chargé de la mise en œuvre des normes IPSAS dans les missions, le besoin s'étant fait sentir de coordonner la progression globale de cette mise en œuvre au sein du Secrétariat; b) un plus grand recours aux ressources internes, complété par le concours de consultants

indépendants, pour mettre en œuvre les normes IPSAS dans les missions; et c) un moindre besoin de faire appel à des services de conseil pour l'examen des adjudications contestées par des fournisseurs non retenus, le nombre de plaintes recevables étant plus faible que prévu.

18. Le solde non utilisé à la rubrique Voyages concerne essentiellement le BSCI et s'explique par : a) le report du séminaire-retraite du personnel de la Division des investigations en attendant que la réorganisation de la Division soit approuvée; b) des dépenses au titre des voyages pour assister à des conférences plus faibles que prévu; c) une diminution des voyages dans les régions et à l'intérieur des zones des missions en raison des problèmes de sécurité en République arabe syrienne, en Somalie et au Soudan du Sud. Le solde non utilisé concerne également le Département de la sûreté et de la sécurité et s'explique par : a) une redéfinition des priorités en raison des crises en Côte d'Ivoire, au Darfour et en République arabe syrienne, qui ont entraîné l'annulation de nombreuses visites programmées; et b) les visites prévues à la MINUAD et à la MINUSS qui n'ont pas eu lieu en raison des difficultés d'obtention de visas pour se rendre dans la région.

19. Le solde inutilisé à la rubrique Communications est essentiellement dû au fait qu'il a fallu annuler l'engagement au titre d'une commande dans le Département des opérations de maintien de la paix, afin de couvrir les dépenses supplémentaires au titre des postes. La dépense a été inscrite au budget de l'exercice 2012/13.

20. Le solde non utilisé à la rubrique Informatique s'explique essentiellement par : a) l'absence de propositions de la part des fournisseurs appelés à mettre au point un système électronique de gestion des rations; b) la faible utilisation du système de recrutement Galaxy, de sorte que l'on a eu moins besoin de faire appel à des services contractuels; et c) la non-acquisition par le BSCI du logiciel relatif au système de gestion des dossiers, en raison de défectuosités constatées pendant la période d'essai. En outre, il a fallu annuler des engagements au titre de commandes au sein du Département de la gestion et du Département des opérations de maintien de la paix afin de couvrir les dépenses supplémentaires au titre des postes.

21. Le solde non utilisé à la rubrique Fournitures, services et matériel divers est essentiellement dû au fait que : a) les dépenses au titre de l'assurance maladie après la cessation de service ont été inférieures aux prévisions budgétaires, une suspension des cotisations d'un mois ayant été accordée aux participants de l'un des régimes d'assurance basés au Siège, et l'augmentation des tarifs des autres régimes ailleurs dans le monde ayant été moindre que prévu; b) les frais bancaires ont été moins élevés que prévu grâce à la mise en œuvre intégrale du système SWIFT pour le traitement des paiements; et c) les dépenses au titre de la formation au sein du Département des opérations de maintien de la paix ont été inférieures aux prévisions, des États Membres ayant offert de prendre en charge certains frais connexes.

A. Département des opérations de maintien de la paix

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

Crédits approuvés	*Dépenses*	*Effectif autorisé*	*Effectif réel (moyenne)*
101 338,6	105 189,6	508	447

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

a) Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents de rapports de meilleure qualité leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 Approbation d'un cadre de travail pour l'assistance à l'Union africaine aux fins du renforcement de son architecture de paix et de sécurité dans les domaines des mécanismes d'alerte rapide, de la prévention des conflits, des frontières et des élections	Objectif atteint. Le groupe de la paix et de la sécurité créé dans le cadre du plan décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine a adopté en mai 2012 un plan de travail visant à aider l'Union africaine à renforcer son architecture de paix et de sécurité dans ces domaines.
1.2 Actualisation des plans d'action pour chacun des trois sous-groupes du groupe de la paix et de la sécurité créé dans le cadre du plan décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine, en fonction des recommandations issues de l'examen du plan	Objectif atteint. Un plan d'action global a été approuvé en mai 2012 par le groupe de la paix et de la sécurité, qui comprend trois sous-groupes (quatre avec le sous-groupe sur la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours), et publié par le Mécanisme de coordination régionale en juin 2012. Ce plan tient compte des recommandations formulées à l'issue de l'examen du programme effectué en novembre 2010.
1.3 Grâce à la participation des organismes donateurs, coordination accrue de l'action de toutes les entités qui collaborent au renforcement des capacités de l'Union africaine	Objectif atteint. La coordination de l'action de toutes les entités qui collaborent au renforcement des capacités de l'Union africaine s'est accrue. En ce qui concerne l'Organisation des Nations Unies, le groupe de la paix et de la sécurité créé dans le cadre du plan décennal de renforcement des capacités s'est réuni 6 fois durant l'exercice considéré (contre 4 au cours de l'exercice précédent), la majorité des membres étant présents à chaque réunion. Outre les organismes des Nations Unies, le groupe est à présent ouvert aux entités qui ne font pas partie du système des Nations Unies. Le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine participe de plus en plus aux réunions du Groupe des partenaires de l'Union africaine, qui rassemble tous les organismes donateurs soutenant l'Union africaine.
1.4 Les organes délibérants de l'Union africaine adoptent leur première stratégie de médiation pour l'Afrique.	Objectif non atteint. Les organes délibérants de l'Union africaine n'ont pas encore approuvé la stratégie de médiation pour l'Afrique, l'examen du cadre institutionnel de la stratégie n'étant pas encore terminé.
1.5 Actualisation du programme de travail de l'Union africaine sur la médiation	Objectif atteint. Le programme de travail de l'Union africaine et de l'ONU sur la médiation a été entièrement et systématiquement actualisé; des documents de réflexion ont été établis sur les activités prévues pour l'automne 2012, notamment l'organisation d'ateliers sur les enseignements tirés de l'expérience et la création d'un groupe de travail de l'Union africaine sur la prévention des conflits.

1.6 L'Équipe spéciale conjointe ONU-Union africaine sur la paix et la sécurité continue de se réunir deux fois par an pour examiner des questions stratégiques d'intérêt commun	Objectif atteint. L'Équipe spéciale conjointe ONU-Union africaine sur la paix et la sécurité continue de se réunir deux fois par an. Par ailleurs, des visioconférences sont organisées tous les mois avec les membres de l'Équipe spéciale.

Réalisation escomptée 2.1 : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
2.1 Mise au point du troisième plan de route pour la Force africaine en attente, intégrant les enseignements tirés de la phase II (et de l'exercice « Amani Africa »)	Objectif atteint. Le troisième plan de route pour la Force africaine en attente intégrant les enseignements tirés de la phase II et de l'exercice Amani a été élaborée puis approuvé par le Comité technique spécialisé de l'Union africaine pour la défense et la sécurité à sa cinquième réunion ordinaire, le 26 octobre 2011.
2.2 L'appui à l'AMISOM atteint le niveau de 12 000 militaires pour la première phase, comme le Conseil de sécurité l'a approuvé dans sa résolution 1964 (2010).	Objectif atteint. Les effectifs de l'AMISOM ont dépassé les 12 000 hommes début juin 2012 et atteint le chiffre de 16 569 hommes fin juin 2012. Toutefois, les effectifs autorisés ont été portés à 17 731 militaires en février 2012 (résolution 2036 (2012) du Conseil de sécurité).
2.3 L'Union africaine mène à bien le plan relatif aux phases futures du déploiement de l'AMISOM.	Objectif atteint. Le Bureau a joué un rôle capital dans l'élaboration, en janvier 2012, du concept stratégique commun Union africaine-ONU pour les futures opérations en Somalie, lequel a été approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2036 (2012) en date de février 2012, et les documents connexes.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Obtention d'un taux d'occupation des postes de 85 %	Objectif atteint. 96,5 % des postes étaient occupés au 30 juin 2012.
3.2 Réinstallation complète du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine au siège de la Commission économique pour l'Afrique	Objectif non atteint. La construction des nouveaux bureaux de la Commission économique pour l'Afrique a pris du retard car le principal contractant était à court de ciment et avait des problèmes de trésorerie. L'achèvement des travaux est prévu pour février 2013 et la réinstallation du Bureau pour mars/avril 2013.
3.3 Achèvement des projets de rénovation et de reconstruction indispensables pour que le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine satisfasse aux normes minimales de sécurité opérationnelle	Objectif atteint. Toutes les mesures d'atténuation des risques recommandées à l'issue de l'évaluation des conditions générales de sécurité du Bureau, lesquelles sont conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle, ont été appliquées.
3.4 Conformité intégrale aux normes minimales de sécurité opérationnelle et aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables aux locaux et	Objectif atteint. Une évaluation des conditions générales de sécurité du Bureau a été effectuée, et tous les logements du personnel inspectés. Des mesures d'atténuation des risques

installations du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine	conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle et aux normes minimales de sécurité applicables au domicile ont été mises en place.

b) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents de rapports de meilleure qualité leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 Les États Membres ont accès à tous les documents d'information publics liés aux questions de maintien de la paix et d'appui aux missions dans les 24 heures suivant leur publication.	Objectif atteint. Tous les documents d'information publics liés aux questions de maintien de la paix et d'appui aux missions ont été diffusés sur le site Web des opérations de maintien de la paix dans les 24 heures suivant leur publication.
1.2 Tous les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police sont informés de toute perte ou de tout blessé parmi ces effectifs dans un délai d'une heure et demie ouvrable suivant la réception de l'avis initial envoyé par la mission.	Objectif atteint. Les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police ont été informés des pertes enregistrées dans les rangs du personnel militaire et de police dans un délai d'une heure et demie ouvrable suivant la réception de l'avis initial envoyé par les missions de maintien de la paix.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Élaboration, par 4 opérations de maintien de la paix multidimensionnelles, de stratégies de communication générales et spécifiques	Objectif partiellement atteint. Les stratégies suivantes ont été mises au point : une stratégie de communication à court terme après la crise dans le Jonglei, pour la MINUS; une stratégie de communication avec les médias sur les affrontements entre les rebelles du M23 et les forces gouvernementales, pour la MONUSCO; une stratégie de communication faisant appel aux médias numériques, pour la MINUL; et une stratégie de communication avec les médias africains. Il n'a pas été possible d'élaborer une stratégie de communication générale ou spécifique pour une quatrième mission de maintien de la paix, en raison de contraintes de temps et du fait de la complexité de la stratégie de communication avec les médias africains dont l'élaboration a exigé beaucoup de travail au cours de l'exercice.
3.2 Respect intégral, par les missions, des normes du DOMP et du DAM en matière de sûreté sur le terrain	Objectif non atteint. Le respect par les missions des normes de sûreté sur le terrain n'a pas pu être évalué du fait de l'absence de politique ou instruction en la matière. Les responsables des Départements des opérations de maintien de la paix, de l'appui aux missions et des affaires politiques ont adopté une politique et des directives sur la sûreté sur le terrain le 12 novembre 2012.

3.3 Respect intégral, par 2 missions supplémentaires, des normes de l'Organisation en matière de gestion des dossiers et de gestion de l'information	Objectif atteint. Deux autres missions (la MINUSS et la MONUSCO) se sont conformées aux normes en appliquant notamment le système de classement des dossiers des missions de maintien de la paix et les directives sur les délais de conservation des documents relatifs aux opérations de maintien de la paix. Comme prévu, 7 missions en tout (MINUSS, MONUSCO, UNFICYP, MINUSTAH, FINUL, MINUL et MINUT) se sont conformées aux normes.
3.4 Toutes les opérations de maintien de la paix disposent d'un Centre d'opérations conjoint fonctionnant suivant les normes du DOMP et du DAM.	Objectif atteint. Des centres d'opérations conjoints (ou des cellules qui s'acquittent de certaines des fonctions essentielles d'un centre d'opérations) ont été établis dans toutes les opérations de maintien de la paix, conformément aux normes du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions.

c) Bureau des opérations

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents de rapports de meilleure qualité leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les décisions de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations relatives à l'établissement d'opérations de maintien de la paix ou aux aménagements à apporter aux opérations en cours ou aux activités d'appui à l'AMISOM (100 %).	Objectif atteint. Le Conseil de sécurité a adopté toutes les recommandations relatives à l'établissement de nouvelles opérations de maintien de la paix ou aux aménagements à apporter aux opérations en cours.
1.2 100 % des rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité tiennent compte des consultations avec les pays fournisseurs de contingents et les États Membres dans le cadre de l'initiative Nouveaux horizons.	Objectif atteint. Tous les rapports pertinents tiennent compte des consultations avec les pays fournisseurs de contingents et les États Membres.

Réalisation escomptée 2.1 : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
2.1 Respect des délais fixés par le Conseil de sécurité pour le déploiement de nouvelles missions de maintien de la paix ou la modification de missions existantes ou de la composante d'appui à l'AMISOM (100 %)	Objectif atteint. 7 processus de planification ont été menés à bien dans les délais fixés et compte tenu des priorités des missions, notamment : la clôture de la MINUS; le déploiement de la FISNUA, de la MINUSS et de la MISNUS; l'étude sur le personnel en tenue de la MINUAD; l'examen stratégique de la FINUL; le retrait des renforts déployés par la MINUSTAH après le tremblement de terre et la poursuite de la consolidation de la MINUSTAH.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Diffusion de cadres stratégiques intégrés pour les opérations	Objectif atteint. Des cadres stratégiques intégrés ont été élaborés ou actualisés pour 2 opérations (MONUSCO et ONUCI). Celui de la MINUK a été actualisé au cours de l'exercice. La mise au point de celui de la MINUSS a commencé au cours de l'exercice. Dans toutes les autres missions, un cadre stratégique intégré existait déjà.
3.2 Exécution de 16 programmes bilatéraux ou multilatéraux sur le terrain, en coopération avec les partenaires de maintien de la paix et d'autres entités	Objectif atteint. 18 programmes de terrain bilatéraux ou multilatéraux ont été élaborés et mis en œuvre (MINUSTAH, MONUSCO, MINUAD, FISNUA, MINUL, MINUSS et MINUT). Le nombre de programmes a dépassé les prévisions en raison de l'évolution de la dynamique politique et opérationnelle sur le terrain.

d) Bureau des affaires militaires

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents de rapports de meilleure qualité leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité tient compte de 80 % des recommandations sur les questions militaires lorsqu'il s'agit de créer des opérations de maintien de la paix ou de modifier les opérations existantes.	Objectif atteint. Dans 26 de ses résolutions, qui concernent 15 missions existantes, le Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM et 2 nouvelles missions, le Conseil a tenu compte de 90 % des recommandations sur les questions militaires.

Réalisation escomptée 2.1 : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
2.1 Élaboration des plans militaires pour les opérations de maintien de la paix dont la création ou une importante modification est envisagée dans un délai de 7 jours à partir de l'adoption de la résolution par le Conseil de sécurité	Objectif atteint. Les plans militaires de la MINUSTAH, de la FISNUA, de la MINUSS, de l'ONUCI, de la MISNUS et du Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM ont été élaborés dans le délai de 7 jours fixé.
2.2 Publication des demandes officielles de contingents pour les opérations de maintien de la paix nouvellement créées ou considérablement élargies dans un délai de 5 jours à partir de l'élaboration des plans militaires pertinents	Objectif atteint. Les demandes officielles de contingents ont été publiées dans les 5 jours suivant l'élaboration des plans militaires.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Mise en œuvre par les missions de toutes les recommandations formulées dans les rapports de fin de mission établis par les chefs des composantes militaires (100 %)	Objectif partiellement atteint. 94 % des recommandations formulées par les chefs des composantes militaires de la MINURSO, de la MINUSTAH et de la FINUL dans leurs rapports de fin de mission ont été mises en œuvre. Dans le cas de la MINUSTAH et de la FINUL, toutes les recommandations formulées ont été appliquées. Cela étant, 1 des 3 recommandations formulées par le Chef de la composante militaire de la MINURSO ne peut pas être mise en œuvre car elle nécessite des missions de reconnaissance par hélicoptère, ce qui augmenterait le nombre d'heures de vol.

e) Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents de rapports de meilleure qualité leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 Définition, dans les résolutions du Conseil de sécurité, des activités que doivent mener les effectifs policiers, judiciaires et pénitentiaires (100 %)	Objectif atteint. Le Conseil de sécurité a défini dans 8 résolutions les activités que doit mener le personnel judiciaire et pénitentiaire et dans 17 celles que doit mener le personnel de police.
1.2 Les résolutions du Conseil de sécurité prennent en compte les recommandations du Secrétaire général sur la réforme du secteur de la sécurité, les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration ainsi que sur la lutte antimines et les restes explosifs de guerre, dans le cadre de la création ou de la modification des opérations de maintien de la paix (100 %).	Objectif atteint. 8 résolutions du Conseil de sécurité font référence à l'action antimines et aux restes explosifs de guerre, 8 à la réforme du secteur de la sécurité et 6 aux programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

Réalisation escomptée 2.1 : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
2.1 Mise en place sous 60 jours de la capacité opérationnelle initiale de la composante de police d'une nouvelle mission, y compris le noyau des structures de quartier général et des structures de commandement opérationnelles, et mise au point du concept d'opérations	Objectif atteint. Les capacités opérationnelles initiales de la MINUSS et de la FISNUA ont été mises en place en 45 jours; le concept d'opérations de la Police des Nations Unies a été mis au point.

2.2 Respect du nombre de jours fixé pour le déploiement initial ou le renforcement des forces de police dans les nouvelles opérations de maintien de la paix et dans celles qui étendent leurs activités (suivant l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité)	Objectif atteint. Le déploiement de la FISNUA et de la MINUSS a été effectuée dans un délai de 30 jours, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.
2.3 Déploiement du noyau des équipes de lutte antimines dans les 30 jours suivant l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité	Bien qu'au cours de l'exercice considéré, le Conseil de sécurité n'ait adopté aucune résolution demandant le déploiement rapide du personnel de lutte antimines, la composante de lutte antimines a été transférée de la MINUS et est entrée en activité dès la création de la MINUSS le 9 juillet 2011.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Élaboration ou mise à jour de plans d'urgence de lutte antimines pour 2 opérations de maintien de la paix	Objectif atteint. Les plans de lutte antimines de 5 opérations de maintien de la paix (MINURSO, MONUSCO, MINUAD, FINUL, ONUCI) ont été mis à jour, et des plans ont été élaborés et mis en œuvre pour la FISNUA et la MISNUS.
3.2 Élaboration, pour 3 opérations de maintien de la paix, de plans intégrés couvrant la police, la justice, l'administration pénitentiaire, les activités de désarmement, démobilisation et réintégration, la réforme du secteur de la sécurité et la lutte antimines	Objectif atteint. Une stratégie de désengagement et un plan de retrait ont été élaborés pour la MINUSTAH, le Cadre stratégique des Nations Unies pour la transition pour la MONUSCO, un plan de transition pour la MINUT, ainsi que des programmes conjoints de justice pour la MINUL, l'ONUCI et la MONUSCO. Le nombre de plans élaborés a dépassé les prévisions en raison de l'évolution de certaines opérations de maintien de la paix.
3.3 Le taux de vacance des postes de la police dans les opérations sur le terrain est réduit, passant de 25 % à 20 %	Objectif atteint. Sur un effectif autorisé de 16 621 hommes pour les missions, 14 217 hommes ont été déployés au 30 juin 2012, d'où un taux de vacance de postes de 16 %.

f) Division des politiques, de l'évaluation et de la formation

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents de rapports de meilleure qualité leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions relatives de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 Approbation par le Comité spécial des opérations de maintien de la paix et le Conseil de sécurité (dans le cadre des questions thématiques) de toutes les recommandations du Secrétaire général concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (100 %)	Objectif atteint. Le Secrétaire général a présenté son rapport annuel au Comité spécial des opérations de maintien de la paix en décembre 2011 (A/66/619). Celui-ci a approuvé son rapport en septembre 2012 (A/66/19), dans lequel il donne aux États Membres des indications sur toutes les grandes questions de politique générale

	recensées dans le rapport du Secrétaire général. Le Conseil de sécurité a tenu des débats thématiques sur les activités de maintien de la paix en s'appuyant sur les recommandations du Secrétaire général et de ses représentants.

Réalisation escomptée 2.1 : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
2.1 Adhésion formelle de l'Union européenne à la planification normalisée et aux dispositifs opérationnels d'appui aux opérations de maintien de la paix	Objectif partiellement atteint. L'Union européenne a souscrit à de nombreuses propositions visant à renforcer son appui aux activités de maintien de la paix des Nations Unies. C'est ainsi que dans les domaines les plus importants, par exemple l'appui militaire, l'Union européenne et l'ONU se concerteront sur la planification et les dispositifs opérationnels.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Des normes en matière de formation sont mises à la disposition de tous les pays fournissant des contingents et des effectifs de police et de toutes les opérations sur le terrain.	Objectif atteint. Des normes en matière de formation du personnel civil, militaire et de police sont mises à la disposition de tous les pays fournissant des contingents et des effectifs de police pour faciliter la formation de ceux-ci avant leur déploiement, des bureaux du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions pour qu'ils organisent des formations techniques et spécialisées, et des missions pour les aider à organiser des cours d'initiation et de perfectionnement.
3.2 Toutes les directives officielles, nouvelles ou révisées, relatives aux opérations de maintien de la paix sont mises à la disposition du personnel des opérations sur le terrain dans la base de données sur les pratiques et politiques accessible depuis l'intranet des opérations de maintien de la paix.	Objectif atteint. Tous les documents directifs, nouveaux et révisés, tels que les politiques et les instructions permanentes, ainsi que les directives en matière de gestion des connaissances, sont mis à la disposition des missions sur le portail POINT d'intranet.
3.3 Toutes les missions dont les mandats ont trait à la protection des enfants et à la problématique hommes-femmes incorporent ces aspects dans leurs plans, nouveaux ou révisés.	Objectif atteint. Les missions dont les mandats ont trait à la problématique hommes-femmes incorporent les aspects de la question dans leur plan. Le plan d'action pour l'égalité des sexes des missions prévoit la prise en compte des questions liées à la problématique hommes-femmes dans le programme de travail et les activités de chaque composante, ainsi que la formation du personnel militaire

et civil et la présentation d'exposés sur la question aux chefs de mission. Le plan de mise en œuvre des dispositions relatives à la protection de l'enfance facilite l'incorporation de cette question dans les politiques et directives.

2. Ressources humaines : exécution du budget

Catégorie	*Effectif autorisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[a]
Postes			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	363	312	13,9
Agents des services généraux et des catégories apparentées	122	115	5,8
Emplois de temporaire			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	17	14	15,2
Agents des services généraux et des catégories apparentées	6	6	4,2

[a] Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

			Écart	
Catégorie de dépenses	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
I. Postes	75 019,7	80 036,0	(5 016,3)	(6,7)
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	4 092,5	3 911,9	180,6	4,4
Consultants	641,2	581,9	59,3	9,2
Voyages	5 375,8	5 287,6	88,2	1,6
Installations et infrastructures	944,8	853,3	91,5	9,7
Communications	2 016,8	1 862,2	154,6	7,7
Informatique	10 962,2	10 797,3	164,9	1,5
Fournitures, services et matériel divers	2 285,6	1 859,4	426,2	18,6
Total partiel (II)	**26 318,9**	**25 153,6**	**1 165,3**	**4,4**
Total brut (I et II)	**101 338,6**	**105 189,6**	**(3 851,0)**	**(3,8)**

4. Analyse des écarts[1]

	Écart	
Postes	(5 016,3)	(6,7 %)

[1] Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

22. Le dépassement de crédit s'explique principalement par le fait que : a) les dépenses communes de personnel ont été plus importantes que prévu compte tenu de la relève du personnel militaire détaché, qui a entraîné des dépenses additionnelles afférentes au versement de la prime d'affectation, de la prime de rapatriement et de la prime de réinstallation, et un surcroît de dépenses au titre du versement de l'indemnité pour frais d'études et des versements en compensation de jours de congé annuel accumulés; et b) les taux moyens de vacance de postes ont été inférieurs aux prévisions en ce qui concerne les postes d'administrateur et d'agent des services généraux et des catégories apparentées. Le taux de vacance effectif pendant l'exercice considéré a été de 13,9 % pour les postes d'administrateur et de 5,8 % pour les postes d'agent des services généraux, alors que les taux prévus étaient respectivement de 15 % et 14 %.

		Écart
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	180,6	4,4 %

23. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que le taux de vacance pour les postes d'administrateur a été supérieur aux prévisions. Le taux effectif moyen de vacance pour les postes d'administrateur a été de 15,2 % pendant l'exercice considéré contre un taux de 7 % prévu au budget.

	Écart	
Consultants	59,3	9,2 %

24. Les dépenses ont été inférieures aux prévisions, notamment du fait que l'évaluation de fin de mission et l'étude d'impact des programmes de lutte antimines au Soudan effectuées pour la MINUS ont été interrompues en raison de l'insécurité sur le terrain.

	Écart	
Voyages	88,2	1,6 %

25. Le solde inutilisé tient essentiellement au fait que : a) les États Membres n'ont pas fait appel à l'Équipe mobile d'appui à la formation du Service intégré de formation; b) la formation des États Membres sur les pratiques du maintien de la paix a été intégrée à d'autres programmes de formation, ce qui a réduit les frais de voyage; c) deux échanges de personnel avec les missions de maintien de la paix ont été annulés en raison de la difficulté d'obtenir des visas d'entrée.

26. Ce solde inutilisé a été en partie annulé par des activités non prévues pour lesquelles aucun crédit n'avait été ouvert, à savoir : a) visites préalables au déploiement et visites effectuées dans les pays fournissant des contingents à l'AMISOM dans le cadre de la négociation des mémorandums d'accord; b) participation à la conférence sur le matériel appartenant aux contingents organisée par le Département de l'appui aux missions; c) organisation d'un atelier de planification des activités de renforcement des capacités à l'intention de la Force en attente de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, à Abuja; d) appui aux activités d'évaluation et de planification et à la révision des besoins des composantes militaires des opérations de maintien de la paix en Somalie et en

République arabe syrienne. En outre, le coût plus élevé que prévu de billets d'avion en raison de départs à bref délai a contribué à réduire le solde inutilisé.

		Écart
Installations et infrastructures	91,5	9,7 %

27. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait que le coût de la location des photocopieuses a été plus faible que prévu, un nouveau contrat ayant été passé pour la location d'imprimantes multifonctions. Il a été en partie annulé par le coût de la location des bureaux occupés par le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine dans les locaux de la Commission économique pour l'Afrique, lequel a été plus élevé que prévu.

		Écart
Communications	154,6	7,7 %

28. Le solde inutilisé s'explique par le fait qu'une commande a été annulée pour pouvoir financer les postes supplémentaires. Cette dépense a été reportée sur l'exercice budgétaire 2012/13.

		Écart
Informatique	164,9	1,5%

29. Le solde inutilisé résulte du fait que deux commandes ont été annulées pour pouvoir financer les postes supplémentaires. Cette dépense a été reportée sur l'exercice budgétaire 2012/13.

		Écart
Fournitures, services et matériel divers	426,2	18,6%

30. Le solde inutilisé est principalement imputable au fait que : a) les honoraires de formation ont été moins élevés que prévu car certaines des dépenses afférentes aux stages de formation de formateurs destinés au personnel en tenue et qui ont été organisés à l'appui des États Membres ont été prises en charge par ces derniers; b) certaines formations ont été dispensées sur place dans le cadre des stages organisés par le Bureau de la gestion des ressources humaines; c) la réinstallation du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine dans les nouveaux locaux de la Commission économique pour l'Afrique n'a pu se faire au cours de l'exercice comme prévu en raison de retards dans les travaux; elle devrait intervenir en mars-avril 2013.

31. Ce solde inutilisé est en partie annulé par le versement tardif en 2011/12 du solde du contrat relatif au projet d'indicateurs de l'état de droit des Nations Unies, pour lequel des ressources avaient été approuvées dans le budget de l'exercice 2010/11.

B. Département de l'appui aux missions

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

Crédits approuvés	*Dépenses*	*Effectif autorisé*	*Effectif réel (moyen)*
65 884,4	68 313,4	448	394

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents de rapports de meilleure qualité leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 Formulation d'observations positives par les organes délibérants et l'Assemblée générale sur les activités du Département et sur la stratégie globale d'appui aux missions et sa mise en œuvre progressive	Objectif partiellement atteint. Dans sa résolution 66/264, l'Assemblée générale a rappelé la section VII de la résolution 65/289, dans laquelle elle avait formulé des observations positives.
1.2 L'Assemblée générale fait siennes les recommandations du Secrétaire général concernant les mesures de réforme de l'appui aux missions de maintien de la paix des Nations Unies (100 %).	Objectif partiellement atteint. L'Assemblée générale a partiellement approuvé le transfert de certaines fonctions au Centre de services mondial. Il s'agit des fonctions suivantes : gestion des moyens informatiques et télématiques; appui technique aux systèmes financiers; traitement des indemnités pour frais d'études à l'échelle mondiale; et gestion des marchés passés pour les missions.
1.3 Les questions de déontologie et de discipline sont abordées, selon qu'il convient, dans tous les rapports sur les missions de maintien de la paix présentés par le Secrétaire général au Conseil de sécurité (100 %).	Objectif atteint. Les questions de déontologie et de discipline ont été abordées dans 9 rapports présentés par le Secrétaire général au Conseil de sécurité.

Réalisation escomptée 2.1 : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
2.1 Mise en place d'un plan d'ensemble des services d'appui à l'AMISOM dans les délais requis par le Conseil de sécurité pour le déploiement d'opérations de l'Union africaine	Objectif atteint. Le dispositif d'appui à l'AMISOM a été mis en place conformément à la résolution 2036 (2012) du Conseil de sécurité.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Toutes les allégations de faute grave sont enregistrées par toutes les opérations de maintien de la paix dans le système de suivi des fautes professionnelles dans les 7 jours après qu'elles ont été signalées.	Objectif partiellement atteint. En mai 2012, toutes les missions ont reçu pour instruction de fournir des données mensuelles attestant que toutes les allégations de faute grave étaient enregistrées dans le système de suivi des fautes professionnelles dans les 7 jours suivant leur signalement, ainsi que les détails et les raisons de leur enregistrement tardif, le cas échéant. Les données sont donc disponibles à compter de juin 2012 et elles doivent permettre d'établir des statistiques sur le respect des instructions données.
3.2 Suite donnée dans un délai de 120 jours aux rapports des commissions d'enquête portant sur des incidents ayant fait des morts ou des blessés	Objectif partiellement atteint. Il a été donné suite à toutes les recommandations formulées dans 27 des 69 rapports portant sur des incidents ayant fait des morts et des blessés. Les recommandations formulées dans les 42 autres rapports portent principalement sur des questions de politique générale, et des mesures sont actuellement prises pour y donner suite. Les mesures visant à donner suite aux rapports ont été prises dans un délai de 120 jours.

b) Division du budget et des finances

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents, de rapports de meilleure qualité leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 Diminution du délai moyen de traitement des demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents (de la réception d'une demande certifiée par la mission à son approbation par le Département)	Objectif atteint : toutes les demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents ont été traitées en 3 mois.

Réalisation escomptée 2.1 : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
2.1 Diminution du nombre de jours écoulés entre l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution portant création d'une mission ou renforçant une mission existante et la présentation aux États Membres des propositions budgétaires correspondantes (90 jours)	Objectif partiellement atteint. Le nombre de jour écoulés entre l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution portant création d'une mission ou renforçant une mission existante (FISNUA, MINUSS et UNSOA) et la présentation aux États Membres des propositions budgétaires correspondantes est demeuré stable à 90.

	Cependant, 11 jours se sont écoulés entre l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2042 (2012) et la présentation au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de la proposition budgétaire initiale.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Augmentation du pourcentage d'opérations sur le terrain réalisant des gains d'efficacité équivalant à 1 % des ressources prévues au budget (100 %)	Objectif atteint : toutes les opérations de maintien de la paix ont fixé des objectifs d'efficacité et autres mesures de réduction des coûts pour un montant de plus de 370 millions de dollars dans le cadre des propositions budgétaires pour 2012/13 (5 % des ressources prévues au budget).

c) Division du personnel des missions

Réalisation escomptée 2.1 : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
2.1 Les taux d'occupation des postes des missions correspondent aux taux prévus dans les plans et les budgets approuvés pour les missions, lors des phases de démarrage, d'expansion et de transition, grâce au recours à des listes de candidats présélectionnés.	Objectif non atteint. Dans les trois missions (FISNUA, MINUSS et MISNUS) en phase de démarrage, les taux d'occupation prévus pour les postes faisant l'objet d'un recrutement international n'ont pas été atteints. FISNUA : le taux effectif d'occupation des postes était de 60 %. Cet écart s'explique par la difficulté d'obtenir des visas, qui a freiné le déploiement du personnel recruté sur le plan international. MINUSS : le taux effectif d'occupation des postes était de 77,5 %. L'écart s'explique par la difficulté d'attirer les candidats du fait des conditions de vie difficiles sur le terrain. MISNUS : le taux effectif d'occupation des postes a atteint 29,4 % pendant la brève durée de la Mission. L'écart s'explique en partie par la difficulté d'obtenir des visas et de recruter des candidats parlant l'arabe.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Les opérations qui sont stables maintiennent ou dépassent un taux d'occupation des postes de 85 % dans les limites prescrites par la feuille de route relative aux ressources humaines des missions, grâce à l'utilisation de listes de candidats présélectionnés.	Objectif partiellement atteint. Au 30 juin 2012, 11 des 12 missions stables ont maintenu ou dépassé un taux d'occupation des postes de 85 % pour le personnel civil recruté sur le plan international, grâce essentiellement à l'utilisation de listes de candidats présélectionnés. Le taux d'occupation des postes de la MINUSTAH a été inférieur à 76 % du fait d'un gel du recrutement mis en place au début de décembre 2011 en prévision de la réduction progressive de la Mission, qui a commencé en juillet 2012.

d) Division du soutien logistique

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation des rapports au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents, de rapports de meilleure qualité leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 Le Conseil de sécurité reçoit, dans les 3 jours suivant la demande, des données géospatiales, des images satellite et des cartes d'analyse thématique à jour ayant trait aux questions dont il est saisi.	Objectif atteint : le Conseil de sécurité a reçu chaque jour des services cartographiques actualisés. Les groupes d'experts ont reçu des images satellite et des cartes d'analyse thématique dans les trois jours suivant la demande.
1.2 Respect de toutes les dispositions des mémorandums d'accord signés au cours de la période considérée avec les pays qui fournissent des contingents et des effectifs de police au titre du matériel majeur et des catégories de services relevant du soutien logistique autonome, examinés et approuvés au cours des visites préalables au déploiement (100 %)	Objectif atteint : respect de toutes les dispositions de 33 mémorandums d'accord signés au cours de la période considérée

Réalisation escomptée 2.1 : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
2.1 Mobilisation et déploiement des stocks stratégiques pour déploiement rapide et de matériel logistique dans un délai de 90 jours suivant l'attribution du mandat par le Conseil de sécurité, pour faciliter le travail des équipes de démarrage et les premiers déploiements de contingents et de policiers	Objectif atteint : du matériel provenant des stocks stratégiques pour déploiement rapide a été déployé dans un délai de 90 jours dans 3 nouvelles missions (FISNUA, MINUSS, MISNUS) créées au cours de l'exercice.

2.2 Évaluations des services aériens dans les 30 jours et élaboration de plans d'action dans les 90 jours suivant l'attribution du mandat par le Conseil de sécurité (100 %)	Objectif atteint : les évaluations des services aériens et l'élaboration de plans d'action pour la MINUSS ont été faites dans les délais fixés.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Amélioration du taux d'application des recommandations issues des visites d'aide à la sécurité aérienne dans les missions	Objectif atteint : le taux d'application des recommandations pour la période considérée a été de 88 %, contre 86% pour l'exercice précédent.
3.2 Augmentation du nombre de passagers transportés à bord d'avions commerciaux (contrat d'affrètement à long terme) pour les déplacements à l'intérieur des zones d'opérations des missions de maintien de la paix	Objectif atteint : l'augmentation de 2 % du nombre de passagers s'explique par l'optimisation des déplacements à l'intérieur des zones d'opérations des missions appuyés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements et assurés par des vols régionaux réguliers.
3.3 Augmentation du nombre de soldats dont la relève est effectuée à l'aide de moyens d'appui aériens régionaux	Objectif non réalisé. 19 818 soldats ont été relevés pendant la période considérée, contre 54 641 pendant la période précédente. Les premiers moyens aériens mis à disposition des missions pendant la période considérée ne suffisaient pas à assurer de manière efficace et efficiente la relève des troupes et à répondre aux besoins opérationnels des États Membres. Ils ont donc été remplacés à la fin de la période considérée par des moyens aériens plus considérables qui devraient permettre d'assurer la relève d'un nombre plus important de soldats, comparable à celui des exercices précédents.
3.4 Augmentation du taux de vérification des inventaires physiques de biens durables dans les missions	Objectif atteint : le taux d'inventaire physique de biens durables a atteint 98 % pour l'exercice considéré, contre 97 % pour l'exercice précédent.
3.5 Augmentation du taux de rapprochement des écarts et plus grande exactitude dans la tenue de la comptabilité matières des missions	Objectif atteint : le taux de rapprochement des écarts a été de 91 % pour l'exercice considéré, contre 83 % pour l'exercice précédent.
3.6 Amélioration des pratiques de sécurité routière et de sécurité dans les ateliers, et diminution du taux d'accidents dans les missions	Objectif atteint : le taux d'accidents a été ramené à 1,52 accident pour 100 000 km. Un nouveau guide de sécurité routière a été élaboré et devrait être publié en décembre 2012. Toutes les missions ont reçu des instructions concernant la sécurité dans les ateliers.

e) Division des technologies de l'information et des communications

Réalisation escomptée 2.1 : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
2.1 Installation des réseaux de communications des nouvelles missions dans les 24 heures qui suivent la livraison du matériel spécialisé sur place	Objectif atteint : les réseaux de communications et le matériel informatique spécialisé ont été installés dans les 24 heures suivant la livraison pour la MISNUS. La MINUSS et la FISNUA étaient déjà présentes dans la zone d'opérations.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Réaction positive des missions à l'appui et aux services TIC (technologies de l'information et de la communication) fournis par la Division	Objectif atteint : les missions et les clients au Siège ont évalué favorablement l'appui et les services TIC qu'ils reçoivent.
3.2 Proportion du personnel des missions interrogé qui est pleinement satisfait des services informatiques et télématiques égale à 60 %	Objectif atteint : 82 % des personnes ayant répondu à l'enquête réalisée auprès des missions se sont déclarées satisfaites ou très satisfaites des services et de l'appui TIC fournis par la Division.

2. Ressources humaines : exécution du budget

Catégorie	*Effectif autorisé*	*Effectif réel (moyen)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[a]
Postes			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	253	222	12,2
Agents des services généraux et des catégories apparentées	171	154	10,2
Emplois de temporaires			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	19	13	32,5
Agents des services généraux et des catégories apparentées	5	5	1,7

[a] Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

			Écart	
Catégorie de dépenses	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
I. Postes	59 417,8	62 444,7	(3 026,9)	(5,1)
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	3 826,5	3 142,6	683,9	17,9
Consultants	289,5	385,4	(95,9)	(33,1)
Voyages	2 325,6	2 325,2	0,4	–
Fournitures, services et matériel divers	25,0	15,5	9,5	38,0
Total partiel (II)	**6 466,6**	**5 868,7**	**597,9**	**9,2**
Total brut (I et II)	**65 884,4**	**68 313,4**	**(2 429,0)**	**(3,7)**

4. Analyse des écarts

	Écart	
Postes	(3,026,9)	(5,1 %)

32. Le dépassement des crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : a) le taux moyen de vacance de postes a été inférieur aux prévisions pour les postes d'administrateur et d'agent des services généraux et des catégories apparentées. Le taux moyen effectif de vacance de postes pendant la période considérée était de 12,2 % pour les postes d'administrateur et de 10,2 % pour les postes d'agent des services généraux, alors que les taux prévus étaient respectivement de 15 % et de 14 %; et b) les dépenses communes de personnel ont été plus élevées essentiellement du fait du nombre plus important de départs à la retraite ou de cessations de service, qui a entraîné des dépenses supplémentaires afférentes aux primes de rapatriement et de réinstallation, et d'autres dépenses relatives aux frais de voyage et aux primes d'affectation et de réinstallation des nouvelles recrues.

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	683,9	17,9 %

33. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que les taux de vacance de postes ont été supérieurs aux taux prévus dans le budget pour le personnel temporaire de la catégorie des administrateurs. Le taux moyen effectif de vacance de postes pour l'exercice a été de 32,5 % (catégorie des administrateurs), contre 7 % prévu dans le budget.

	Écart	
Consultants	(95,9)	(33,1 %)

34. Le dépassement de crédits est imputable aux activités pour lesquelles des crédits n'avaient pas été proposés et qui ont nécessité l'engagement de consultants afin : a) d'évaluer les modes de fonctionnement de la Division du soutien logistique et de la Division du budget et des finances pour les aligner sur les objectifs et les buts de la stratégie globale d'appui aux missions; et b) d'évaluer l'efficience des méthodes actuelles et proposées pour la sélection des fournisseurs d'aéronefs. En outre, le règlement par la Division du soutien logistique d'un engagement de dépenses qui avait été contesté a contribué à ce dépassement des crédits.

35. Ce dépassement de crédits a été en partie compensé par le report des services de consultant demandés pour l'assurance qualité et la conformité technique des opérations aériennes, en raison d'un conflit de priorités. La vérification par un tiers et la certification ISO 9001 concernant les normes d'assurance qualité auront lieu en 2012/13.

	Écart	
Fournitures, services et matériels divers	9,5	38,0 %

36. L'existence d'un solde inutilisé tient au fait que les avis de vacance de postes génériques n'ont pas été publiés dans les divers organes de la presse écrite pendant la période considérée, les missions ayant tardé à communiquer les informations requises.

C. Département de la gestion

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

Crédits approuvés	*Dépenses*	*Postes approuvés*	*Effectif réel (moyenne)*
135 521,2	132 595,1	291	275

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

a) Division du budget et des finances

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents de rapports de meilleure qualité leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 Réaction favorable des États Membres sur les services fournis par le secrétariat de la Cinquième Commission et le Comité du programme et de la coordination	Objectif atteint Le questionnaire a été remis aux membres du Bureau et aux coordonnateurs de la soixante-sixième session de la Cinquième Commission. Tous les membres du Bureau et 23 coordonnateurs sur 27 ont répondu. Dans l'ensemble, 94 % des personnes interrogées ont estimé que le niveau des services était satisfaisant voire bon.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Réduction de la durée moyenne de traitement des affaires par le Comité des marchés du Siège (7,5 jours)	Objectif atteint. Le délai moyen de traitement des affaires est passé à 5,4 jours.
3.2 Augmentation à 90 % de la proportion de membres des comités locaux des marchés ayant suivi la formation de base obligatoire sur les activités desdits comités	Objectif atteint. 92 % des membres des comités locaux des marchés ont suivi la formation.
3.3 95 % des projets d'appui à la gestion mis en œuvre répondent aux attentes en matière d'efficacité et d'efficience des opérations de maintien de la paix.	Objectif atteint. Tous les processus révisés de la plateforme Umoja rattachés aux Départements de l'appui aux missions et des opérations de maintien de la paix ont été approuvés.
3.4 Toutes les demandes de contrôle hiérarchique faites par des agents de maintien de la paix sont examinées et font l'objet d'une réponse sous 45 jours.	Objectif atteint. Il a été fait suite aux demandes dans un délai de 45 jours par une fin de non-recevoir, une décision théorique, un contrôle hiérarchique ou un règlement par l'administration.
3.5 Limiter le volume du contentieux porté devant le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, en trouvant un moyen de régler le problème ou en annulant la décision initiale	Objectif atteint. Sur les 262 demandes de contrôle hiérarchique, 27 ont été portées devant le Tribunal du contentieux administrative des Nations Unies, soit 10,1 % des cas.

b) Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents de rapports de meilleure qualité leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 Respect absolu de la date limite de présentation des rapports (100 % des rapports) au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences; soit le 30 décembre 2011 pour les rapports d'exécution du budget et le rapport sur les opérations hors Siège terminées; le 31 janvier 2012 pour les opérations en cours soumises au cycle normal d'établissement du budget; et le 29 février 2012 pour le compte d'appui et la Base de soutien logistique des Nations Unies	Objectif partiellement atteint. Sur les 42 rapports sur le financement des opérations de maintien de la paix, 39 (93 %) ont été soumis dans les délais et 3 sur l'exécution du budget (MINUSTAH, MONUSCO et ONUCI) ont été présentés après la date butoir compte tenu de la nécessité de mener des consultations approfondies.
1.2 Appréciation favorable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de l'Assemblée générale sur la structure et la présentation des projets de budget, des rapports sur l'exécution du budget et des autres documents présentés	Objectif atteint. Appréciation favorable sur la qualité et la présentation des rapports comme indiqué dans les rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, qui a toutefois relevé d'autres améliorations possibles (A/66/718, par. 33; A/66/779, par. 27)

1.3 Réponse aux demandes de compléments d'information émanant de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et du Comité consultatif dans les 5 jours ouvrables suivant leur réception	Objectif partiellement atteint. Des réponses écrites ont été données aux demandes de compléments d'information émanant de la Cinquième Commission et du Comité consultatif dans les cinq jours ouvrables en moyenne suivant leur réception. Des retards ont été enregistrés, essentiellement du fait que les départements clients ont tardé à envoyer les informations, surtout parce que ces informations devaient être tirées de données brutes, et que le nombre de demandes a considérablement augmenté (de 1 013 pour 2010/11 à 1 589 pour 2011/12).
1.4 Opinion favorable du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU sur les états financiers des opérations de maintien de la paix	Objectif atteint. Une opinion non assortie de réserve a été formulée concernant les états financiers pour 2010/11. En janvier 2013, les commissaires aux comptes devraient donner leur opinion concernant les états financiers pour l'exercice 2011/12.
1.5 Présentation des états financiers au Comité des commissaires aux comptes dans les trois mois suivant la fin de l'exercice	Objectif atteint. Les états financiers pour l'exercice 2011/12 ont été présentés le 30 septembre 2012.
1.6 Mise en ligne des états mensuels des contributions avant la fin du mois suivant	Objectif atteint. Les rapports mensuels étaient disponibles en ligne grâce au site Web réservé aux contributions.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Sommes dues au titre des contingents et des unités de police constituées limitées à 3 mois de dépenses de maintien de la paix	Objectif partiellement atteint. Au 30 juin 2012, les sommes dues n'excédaient pas 3 mois de dépenses de maintien de la paix pour 8 des 12 missions dotées de contingents et d'unités de police constituées. En raison de problèmes de trésorerie, les sommes dues au titre des contingents et des unités de police au 30 juin 2012 ont été versées pour la période allant jusqu'en février 2012 pour l'UNFICYP, jusqu'en janvier 2012 pour la MINUSS, et jusqu'en août 2011 pour la MINUT et la MINURSO.
3.2 90 % des clients interrogés dans le cadre d'enquêtes de satisfaction jugent au moins « bons » ou « très bons » les conseils fournis par la Division du financement des opérations de maintien de la paix à propos des politiques et procédures budgétaires.	Une enquête de satisfaction réalisée par le Département de la gestion concernant l'établissement des budgets a donné les résultats suivants : s'agissant de l'établissement des budgets des missions de maintien de la paix, 46 % des personnes interrogées ont jugé « bon » ou « très bon » le délai de réponse aux demandes de conseils adressées à la Division du financement des opérations de maintien de la paix, et 51 % des personnes ont jugé « bonne » ou « très bonne » la qualité des conseils fournis par la Division.

	Dans la même enquête, à propos des politiques et procédures budgétaires, 45 % des personnes interrogées ont jugé « bon » ou « très bon » le délai de réponse aux demandes de conseils adressées à la Division du financement des opérations de maintien de la paix, et 48 % des personnes ont jugé « bonne » ou « très bonne » la qualité des conseils fournis par la Division.
3.3 Traitement des demandes de paiement en faveur des pays fournisseurs de contingents dans les délais prescrits et conformément aux instructions communiquées par les États Membres	Objectif atteint. Traitement trimestriel du règlement des dépenses au titre des contingents et des unités de police constituées ainsi que des demandes de paiement au titre du soutien logistique autonome et du matériel appartenant aux contingents
3.4 Traitement de 90 % des paiements du Siège au personnel recruté sur le plan international pour les missions hors Siège dans les 30 jours ouvrables qui suivent la réception des justificatifs requis	Objectif partiellement atteint. 100 % des salaires ont été payés à temps; 74 % des prestations dues à la cessation de service ont été traitées dans les 30 jours ouvrables qui ont suivi, du fait de l'augmentation considérable du nombre de demandes d'indemnités (175 %); 87 % des indemnités pour frais d'études ont été traitées dans les 30 jours ouvrables.
3.5 Traitement de 90 % des paiements des factures aux fournisseurs et des demandes de remboursement des frais de voyage pour le personnel dans les 30 jours ouvrables suivant la réception des justificatifs requis	Objectif atteint. 90 % des paiements des factures aux fournisseurs et 94 % des paiements des demandes de remboursement de frais de voyage soumises sur papier ont été traités dans les 30 jours ouvrables; 100 % des demandes informatisées de remboursement des frais de voyage ont été traitées dans les 30 jours ouvrables.
3.6 Réponse du Service des assurances et des décaissements aux demandes d'information sur les conditions d'assurance des contrats se rapportant aux opérations de maintien de la paix dans les 30 jours ouvrables suivant la réception de la demande	Objectif atteint. 27 contrats d'assurance ont été examinés, et des avis et conseils sur les conditions d'assurance et les clauses d'indemnisation de contrats complexes se rapportant aux opérations de maintien de la paix ont été fournis dans les 30 jours.
3.7 Envoi de 95 % des communications adressées aux États Membres concernant les contributions dans les 30 jours suivant l'adoption des résolutions et la réception des instructions pertinentes arrêtées par la Division du financement des opérations de maintien de la paix	Objectif atteint. 100 % des communications ont été traitées dans les 30 jours suivant l'adoption des résolutions de l'Assemblée générale et la réception des instructions pertinentes
3.8 Approbation et traitement des demandes de délégation de pouvoirs dans un délai de 2 semaines	Objectif atteint. Sur 58 demandes, 1 seule n'a pas été traitée dans un délai de deux semaines, en raison d'une erreur dans la rédaction du mémorandum.
3.9 Traitement de la totalité des demandes de paiement pour les missions de maintien de la paix dans les 2 jours ouvrables suivant leur réception	Object atteint
3.10 Rendement de la trésorerie commune du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix égal ou supérieur au taux des bons du Trésor des États-Unis à 90 jours pour les placements en dollars des États-Unis (indice de référence ONU)	Objectif atteint. Le taux de rendement a été de 0,85 % (l'indicateur de référence étant 0,04 %).

3.11 Disponibilité totale (100 %) de l'assistance technique pour les utilisateurs	Objectif atteint. L'assistance technique aux utilisateurs n'a enregistré aucune défaillance grâce à la mise en place de multiples formes d'appui technique.
3.12 Pourcentage de clients interrogés dans le cadre de questionnaires de satisfaction qui jugent au moins « bons » ou « très bons » les services fournis et la convivialité de l'accès à l'information financière	Objectif atteint. 92,5 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête ont jugé les services fournis « bons » ou « très bons » du point de vue de la qualité des applications en cours d'élaboration, des mesures prises pour répondre aux besoins, de l'appui à distance et de l'accès à l'information

c) Bureau de la gestion des ressources humaines

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents de rapports de meilleure qualité leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 Les États Membres peuvent consulter en ligne les rapports sur les ressources humaines des opérations de maintien de la paix.	Objectif atteint. 274 utilisateurs représentant 121 États Membres utilisent actuellement l'outil d'information en ligne « HR Insight »

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Conformité totale (100 %) de 14 missions avec les normes fixées dans le nouveau tableau de bord du Bureau concernant l'exercice des pouvoirs délégués en matière de gestion des ressources humaines	Objectif partiellement atteint. Au 30 juin 2012, les progrès réalisés par 13 missions dans l'application des 6 indicateurs stratégiques définis dans le tableau de bord du Bureau de la gestion des ressources humaines se mesuraient comme suit : • 3 missions ont atteint le taux de vacance de postes fixé, à savoir 20 % d'amélioration par rapport au 30 juin 2011, l'objectif final étant de parvenir à 10 %; • 1 mission a atteint l'objectif fixé pour la représentation des femmes dans toutes les catégories; • 1 mission a atteint l'objectif fixé pour la représentation des femmes aux postes des catégories supérieurs (P-5, D-1, D-2); • 87,7 % du personnel des missions proviennent des pays fournisseurs de contingents ou forces de police; • Les délais de recrutement pourront être contrôlés une fois effectuée la mise en service d'Inspira dans les missions;

	• La conformité à l'indicateur de la formation dans le domaine de la sécurité pourra être vérifiée une fois lancé le module gestion de la formation d'Inspira.
3.2 Traitement le jour même de toutes les demandes d'évacuation sanitaire et de vérification d'aptitude médicale pour un déploiement d'urgence présentées par les missions	Objectif atteint. Les 1 336 demandes d'évacuation sanitaire et demandes de vérification d'aptitude médicale pour un déploiement d'urgence ont toutes été traitées le jour même.
3.3 Traitement de toutes les demandes d'examen médical avant départ en mission, y compris l'état de santé mentale	Objectif atteint. 364 examens médicaux avant départ en mission, 176 consultations psychologiques et 249 examens de santé mentale ont été effectués.
3.4 Conseils et formation pratique continus sur l'outil e-Performance dans 100 % des missions	Objectif atteint. Le module e-Performance d'Inspira ayant été mis en service en avril 2012, des conseils et des stages de formation pratiques continus ont été proposés dans toutes les missions.
3.5 Mise en œuvre de la nouvelle politique prévoyant 5 jours de formation pour 20 % des effectifs des missions	Objectif non réalisé. Dans l'attente de la mise en place d'un système de gestion de la formation, il n'existe actuellement aucun mécanisme pour vérifier que cette politique est bien suivie. La mise en service du système de gestion de la formation dans toutes les missions devrait se poursuivre au-delà de 2013/14.
3.6 Poursuite de la mise en œuvre du deuxième volet de l'Initiative volontaire pour les échanges entre réseaux à travers 8 réseaux professionnels, 30 % des candidats à l'Initiative étant issus des missions	Objectif non réalisé. Le deuxième volet de l'Initiative volontaire pour les échanges entre réseaux a été suspendu et le Bureau de la gestion des ressources humaines, en collaboration avec la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions, a formulé une proposition globale de politique de mobilité pour le personnel du Siège et des missions, laquelle est actuellement examinée par l'Assemblée générale.
3.7 Adoption précoce des mesures nécessaires dans les cas de faute professionnelle et de recours contre des décisions administratives formés par des membres du personnel des missions	Objectif atteint. La section du droit administratif a traité 116 affaires disciplinaires concernant les missions et 142 recours formés par des membres du personnel des missions, représenté l'administration devant le Tribunal du contentieux administratif et participé à des règlements à l'amiable des différends.
3.8 Avis favorable des missions sur les prestations du Service des politiques en matière de ressources humaines	Le Service des politiques en matière de ressources humaines communique tous les jours avec le Département de l'appui aux missions et les missions sur les questions de politique générale. Il existe une correspondance officielle et informelle mais pas d'enquêtes ou de rapports spécifiques sur la question.
3.9 Fourniture en temps voulu de conseils juridiques et stratégiques aux cadres des missions	Objectif atteint. Fourniture continue de conseils au Département de l'appui aux missions pour l'aider dans le cadre des affaires et décisions administratives, notamment pour ce qui est du respect des règles et règlements applicables

3.10 Mise au point de profils d'emploi types dans les principaux domaines d'activité des missions	Objectif partiellement atteint. 12 profils d'emploi types ont été examinés et approuvés. Le chiffre est inférieur aux prévisions en raison de l'ampleur du processus de consultation engagé avec l'ensemble des parties concernées. Le Bureau de la gestion des ressources humaines a étroitement collaboré avec le Département de l'appui aux missions pour élaborer des profils d'emploi types et simplifier les titres fonctionnels utilisés dans les missions et qui doivent figurer dans Inspira en tant que codes d'emploi, et donné des conseils sur plus de 50 titres fonctionnels ou codes d'emploi. Plus de 50 nouveaux avis de vacance de poste ont été élaborés sur la base des 83 profils d'emploi types approuvés pour les missions.

d) Bureau des services centraux d'appui

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents de rapports de meilleure qualité leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 Les documents d'archives pour toutes les opérations hors Siège en cours de liquidation sont à la disposition de l'Organisation, des États Membres et du public, au Siège.	Objectif atteint. 520 mètres linéaires d'archives ont été répertoriés et ouverts à la consultation. 1 370 mètres linéaires d'archives présentant un intérêt à court terme ont été détruits, conformément à la politique en vigueur, pour éviter le paiement de frais d'entreposage inutiles.

Réalisation escomptée 3.1 : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations hors Siège

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Application par 55 % des opérations hors Siège de politiques, d'outils et de normes techniques types pour la gestion des dossiers	Objectif atteint. 70 % des opérations de maintien de la paix respectent les normes minimales de gestion des dossiers.
3.2 Fourniture de bureaux répondant aux normes en vigueur, au Siège, pour le personnel en place et le personnel nouvellement recruté, dont le coût est imputé au compte d'appui (fonctionnaires et agents contractuels)	Objectif atteint. Des bureaux répondant aux normes en vigueur ont été mis à la disposition de tous les fonctionnaires, temporaires et agents contractuels travaillant au Siège.
3.3 Examen de 90 % des demandes d'agrément de fournisseurs dans un délai de 2 mois à compter de leur dépôt	Objectif non atteint. 85,1 % des demandes d'agrément de fournisseurs ont été examinées dans un délai de 2 mois. Le chiffre inférieur à l'objectif s'explique par un manque de personnel.

3.4 Satisfaction exprimée lors des enquêtes effectuées dans le cadre des opérations hors Siège pour connaître l'avis des usagers sur l'acheminement du courrier	Objectif atteint. 90 % des personnes ayant répondu à l'enquête envoyée aux opérations hors Siège ont jugé que la qualité et l'efficacité du service de la valise diplomatique du Siège de l'ONU étaient satisfaisantes ou très satisfaisantes.
3.5 Satisfaction exprimée lors des enquêtes effectuées auprès des usagers des services de voyage et de transport	Objectif atteint. 85 % des usagers interrogés ont jugé que les services étaient bons.

e) Bureau de l'informatique et des communications

Réalisation escomptée 3.1 : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations hors Siège

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Taux de disponibilité de l'infrastructure et des progiciels intégrés égal à 99 % pour toutes les missions de maintien de la paix	Objectif atteint. Le taux de disponibilité de systèmes informatiques tels que iSeek, Sédoc, Galaxy, ePAS, IMIS, le système d'enregistrement des demandes d'assistance et le système de gestion des identités était de 99 % pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix.
3.2 Proportion du personnel des missions interrogé qui est pleinement satisfait des services informatiques égale à 70 %	Objectif atteint. 71 % du personnel des missions interrogé s'est déclaré satisfait des services informatiques.
3.3 Utilisation des modules de gestion de projets et de portefeuilles d'applications du système ePortfolio par toutes les opérations de maintien de la paix	Objectif atteint. Le système ePortfolio a été installé et mis à la disposition de toutes les missions hors Siège.

2. Ressources humaines : exécution du budget

Catégorie	*Effectif autorisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[a]
Postes			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	145	136	6,0
Agents des services généraux et catégories apparentées	95	94	1,6
Emplois de temporaire			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	31	25	18,1
Agents des services généraux et catégories apparentées	20	20	0,8

[a] Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

			Écart	
Catégorie de dépenses	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
I. Postes	33 055,1	35 352,5	(2 297,4)	(7,0)
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	7 203,5	6 483,9	719,6	10,0
Consultants	3 835,6	1 246,6	2 589,0	67,5
Voyages	2 135,4	2 071,8	63,6	3,0
Installations et infrastructures	20 818,1	20 820,6	(2,5)	(0,0)
Communications	482,7	482,7	–	–
Informatique	11 103,5	9 929,1	1 174,4	10,6
Fournitures, services et matériel divers	9 702,1	9 022,7	679,4	7,0
Total partiel (II)	**55 280,9**	**50 057,4**	**5 223,5**	**9,4**
Total (I et II)	**88 336,0**	**85 409,9**	**2 926,1**	**3,3**
Progiciel de gestion intégré	47 185,2	47 185,2	–	–
Total brut	**135 521,2**	**132 595,1**	**2 926,1**	**2,2**

4. Analyse des écarts[1]

	Écart	
Postes	(2 297,4)	(7,0 %)

37. Le dépassement des crédits s'explique principalement par un taux de vacance inférieur aux prévisions budgétaires (6,0 % en moyenne pour les postes d'administrateurs et de fonctionnaires de rang supérieur et 1,6 % pour les postes d'agents des services généraux et catégories apparentées, alors que le budget prévoyait respectivement des taux de 15 % et 14 %), et il a été partiellement annulé par des dépenses communes de personnel inférieures aux prévisions.

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	719,6	10,0 %

38. Le solde inutilisé s'explique principalement par : a) un taux de vacance supérieur aux prévisions pour les postes d'administrateurs et de fonctionnaires de rang supérieur (le taux effectif au cours de l'exercice a été de 18,1 % au lieu des 7 % prévus au budget); et b) le fait qu'il n'y a eu aucun remplacement pour congé maternité ou congé maladie au cours de l'exercice. Ces économies ont été partiellement annulées par des dépenses communes de personnel supérieures aux prévisions budgétaires.

39. Les économies réalisées ont également été partiellement annulées par des dépenses supplémentaires au titre de certaines activités du Bureau de l'informatique et des communications qui n'avaient pas fait l'objet de demandes de crédits et pour lesquelles des postes supplémentaires de temporaire (autre que pour les réunions) ont été pourvus. Ces activités portaient sur : a) l'amélioration de la gestion des technologies de l'information et des communications (planification stratégique et élaboration de politiques, gestion des performances en matière de technologies de l'information et des communications, gestion des programmes de technologies de l'information et des communications); et b) appui à la fourniture de systèmes de gestion des carburants et des rations.

		Écart
Consultants	2 589,0	67,5 %

40. Les dépenses ont été inférieures aux prévisions essentiellement pour les raisons suivantes : a) le non-recrutement d'un cabinet de consultants chargé de mettre en œuvre les normes IPSAS dans les missions compte tenu de la nécessité de coordonner la progression de leur mise en œuvre au Secrétariat; b) un usage renforcé des ressources internes, complété par les services de consultants pour la mise en œuvre des normes IPSAS dans les missions; et c) le fait qu'un nombre moins important de consultants a été nécessaire pour examiner les contestations des adjudications déposées par les prestataires non retenus, car le nombre de demandes recevables a été inférieur aux prévisions.

41. Les économies réalisées ont été partiellement annulées par le recours à des services de consultants supplémentaires pour fournir de meilleurs services d'appui aux fonctionnaires dans le domaine des ressources humaines, l'élaboration de pages Web consacrées à la gestion des ressources humaines et destinées au personnel hors Siège, et l'élaboration d'un guide utilisateur pour le lancement du système e-Performance dans les missions de maintien de la paix.

		Écart
Voyages	63,6	3,0 %

42. La sous-utilisation des crédits est principalement imputable aux facteurs suivants : a) le regroupement des voyages, à chaque fois que cela est possible, et l'utilisation de ressources du Bureau régional d'achats d'Entebbe, pour l'organisation de séminaires en Afrique; b) l'annulation de la visite d'assistance en matière d'achats à la MINUS, puisque celle-ci a été fermée et que la visite prévue à la MINUSTAH s'est déroulée à la fin de l'exercice 2010/11; c) l'annulation de l'atelier commun sur le budget avec la Division du budget et des finances (Département de l'appui aux missions) destiné au personnel des opérations de maintien de la paix à la suite d'une redéfinition de la priorité des tâches; d) le report de l'atelier des directeurs financiers à l'exercice 2012/13 pour le faire coïncider avec les nouveaux calendriers de mise en œuvre d'Umoja et des normes IPSAS.

43. Le solde non utilisé a été en partie contrebalancé par : a) un dépassement des crédits pour la réunion du Comité Administration-personnel tenue à Arusha (République-Unie de Tanzanie) et consacrée à la proposition du Secrétaire général relative à la mobilité au Secrétariat; et b) des dépassements de crédits pour les

réunions à New York du Groupe consultatif de haut niveau créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/289.

		Écart	
Informatique	1 174,4	10,6 %

44. Le solde inutilisé résulte principalement : a) du fait qu'aucune offre de fournisseurs n'a été reçue pour l'élaboration d'un système électronique de gestion des rations; b) de la faible utilisation du système de recrutement Galaxy, dont seul l'entretien nécessitait le recours à des services contractuels; et c) de l'annulation des bons de commande pour compenser les dépenses supplémentaires au titre des postes, et leur comptabilisation dans l'exercice 2012/13.

45. Le solde non utilisé a été contrebalancé en partie par des activités qui n'avaient pas été prévues au budget, à savoir : a) une nouvelle analyse pour évaluer l'intégration du Portail d'information intégré au progiciel Umoja et à l'intranet des opérations de maintien de la paix; b) l'élaboration et l'installation de la gestion des services aux missions de maintien de la paix et la mise en place du Centre de situation; et c) la dernière partie de l'arrangement financier avec le fournisseur du système de gestion des carburants.

		Écart	
Fournitures, services et matériels divers	679,4	7,0 %

46. Le solde non utilisé est imputable aux facteurs suivants : a) des dépenses inférieures aux prévisions au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, l'un des régimes d'assurance du Siège ayant accordé une remise d'un mois de cotisation et l'augmentation des dépenses de santé ayant été inférieure à celle des autres pays ; et b) des frais bancaires inférieurs aux prévisions à la suite de la mise en œuvre complète du système SWIFT pour le traitement des paiements.

D. Bureau des services de contrôle interne

(En milliers de dollars des Etats-Unis ; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

Montant alloué	*Dépenses*	*Effectif approuvé*	*Taux de vacance*
27 366,6	24 825,3	153	121

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents de rapports de meilleure qualité leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 Accueil favorable réservé aux rapports du BSCI par l'Assemblée générale, la Cinquième Commission et le Comité spécial des opérations de maintien de la paix	L'Assemblée générale a pris note des rapports du Bureau des services de contrôle interne sur les opérations de maintien de la paix [A/66/286 (Part II)], sur l'audit de la mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions (A/66/714) et du rapport d'ensemble sur l'exécution du projet pilote visé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/287 portant sur la Division des enquêtes du BSCI (A/66/755). L'Assemblée générale a également pris note des rapports d'évaluation suivants : Évaluation de l'exécution du programme de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (A/66/740) et Évaluation de l'exécution du programme et des résultats obtenus : activités de maintien de la paix des Nations Unies dans la République démocratique du Congo (A/66/741).

Réalisation escomptée 3.1 : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations hors Siège

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Acceptation de 95 % des recommandations formulées par la Division de l'audit interne	Objectif atteint. 100 % des 239 recommandations formulées ont été acceptées.
3.2 Acceptation de 90 % des recommandations issues d'inspections et d'évaluations	Objectif atteint. 100 % des 13 recommandations formulées ont été acceptées.
3.3 Examen de 320 dossiers reçus en vue de les trier et, éventuellement, d'ouvrir des enquêtes sur des cas de vol, d'abus de confiance, de contrebande, de corruption et d'autres formes de manquement aux normes de conduite, ainsi que de gaspillage, d'abus de pouvoir et de mauvaise gestion portant sur des affaires relatives aux opérations de maintien de la paix	Objectif atteint. 446 dossiers concernant les opérations de maintien de la paix ont été étudiés. Le nombre effectif est supérieur à l'objectif fixé car le nombre de dossiers reçus a été plus élevé que prévu.
3.4 Publication, à l'occasion d'enquêtes, de 70 avis destinés à apporter aide et conseils en matière de prévention de la fraude, d'autres fautes professionnelles, du gaspillage, de l'abus de pouvoir et de la mauvaise gestion	Objectif atteint. 88 avis ont été publiés. Le nombre effectif a été supérieur à l'objectif fixé principalement parce que de nouveaux agents certificateurs ont été habilités à travailler dans les missions de maintien de la paix.

3.5 Formation de membres du personnel de l'ONU aux techniques d'enquête de base	Objectif atteint. 105 membres du personnel de l'ONU ont été formés. Le nombre de participants s'explique par une plus forte demande pour les sessions de formation.

2. Ressources humaines : exécution du budget

Catégorie	*Effectif autorisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[a]
Postes			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	70	54	23,6
Agents des services généraux et catégories apparentées	27	23	15,4
Emplois de temporaire			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	43	32	25,4
Agents des services généraux et catégories apparentées	13	12	7,7

[a] Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

			Écart	
Catégorie de dépenses	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
I. Postes	16 065,0	15 553,9	511,1	3,2
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	8 382,1	7 124,4	1 257,7	15,0
Consultants	408,0	502,6	(94,6)	(23,2)
Voyages	1 603,5	970,4	633,1	39,5
Installations et infrastructures	175,6	182,7	(7,1)	(4,0)
Communications	139,7	66,0	73,7	52,8
Informatique	454,2	294,4	159,8	35,2
Fournitures, services et matériel divers	138,5	130,9	7,6	5,5
Total partiel (II)	**11 301,6**	**9 271,4**	**2 030,2**	**18,0**
Montant brut (I et II)	**27 366,6**	**24 825,3**	**2 541,3**	**9,3**

4. Analyse des écarts[1]

	Écart	
Postes	511,1	3,2 %

47. La sous-utilisation des crédits est principalement imputable à un taux de vacance supérieur aux prévisions, notamment en ce qui concerne les auditeurs résidents de la Division de l'audit interne dans les missions de maintien de la paix. Le taux de vacance effectif au cours de l'exercice a été de 23,6 % pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et de 15,4 % pour les agents des services généraux alors que le budget prévoyait des taux de 15 % et 14 %, respectivement.

48. Le solde inutilisé a été en partie annulé par des dépenses communes de personnel supérieures aux prévisions, résultant du paiement d'une prime de sujétion supplémentaire aux fonctionnaires servant dans des lieux d'affectation famille non autorisée.

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 257,7	15,0 %

49. Les économies réalisées s'expliquent par les difficultés rencontrées pour trouver et recruter des candidats répondant aux critères de la Division des investigations, notamment pour les postes d'enquêteur de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur à Nairobi, à Vienne et dans les missions de maintien de la paix, et aussi par le fait qu'aucun remplacement temporaire n'a été nécessaire pour couvrir des congés de maternité ou de maladie pendant l'exercice.

	Écart	
Consultants	(94,6)	(23,2 %)

50. Le dépassement des crédits s'explique par le recrutement de sept consultants pour l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux processus d'audit dans le cadre de l'initiative de gestion du changement du Bureau.

51. Le dépassement des crédits a été en partie compensé par : a) des dépenses inférieures aux prévisions au titre des compétences spécialisées en matière d'investigation, le nombre d'enquêtes exigeant des compétences en graphologie ou en analyse d'ADN ayant été inférieur, ainsi qu'au titre des services de consultants en criminalistique, compte tenu de l'existence de compétences en interne; et b) le non-recrutement d'un consultant spécialisé dans les techniques d'audit assisté par ordinateur à la suite du retard pris dans le processus de sélection.

	Écart	
Voyages	633,1	39,5 %

52. Les dépenses ont été inférieures aux prévisions principalement pour les raisons suivantes : a) le report du séminaire pour le personnel de la Division de l'audit interne, dans l'attente de l'approbation de la nouvelle structure organisationnelle de la Division; b) des frais de voyage inférieurs pour la réunion annuelle des chefs auditeurs résidents à New York et de la conférence des auditeurs résidents à Entebbe, la majorité des membres du personnel ayant voyagé en classe économique; c) l'utilisation des vols des Nations Unies disponibles pendant la conférence des auditeurs résidents à Entebbe; d) le nombre réduit des voyages dans la région et

dans la zone de la mission compte tenu des problèmes de sécurité en Somalie, au Soudan du Sud et en République arabe syrienne; e) une réorientation du plan d'audit interne sur les nouveaux risques, comme un audit horizontal du matériel appartenant aux contingents et des activités d'achat qui nécessitent moins de déplacements.

53. Le taux de vacance élevé dans le Bureau et le recours aux technologies des communications ont également contribué à une réduction des dépenses.

	Écart	
Communications	73,7	52,8 %

54. La sous-utilisation des crédits s'explique par des dépenses inférieures aux prévisions budgétaires au titre du matériel et des services de communication, principalement parce que le taux de vacance a été plus élevé que prévu.

	Écart	
Informatique	159,8	35,2 %

55. Les dépenses ont été inférieures aux prévisions parce que le logiciel de gestion des dossiers n'a pas été acheté après la découverte de failles au cours des tests réalisés dans les missions. Par ailleurs, le Bureau n'a pas eu besoin de recruter un sous-traitant pour la gestion des archives et des dossiers, ce travail ayant été réalisé en interne.

E. Cabinet du Secrétaire général

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

Montant approuvé	*Dépenses*	*Effectif approuvé*	*Taux de vacance moyen*
967,5	961,0	5	5

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents de rapports de meilleure qualité leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 Augmentation de la proportion des rapports sur les questions relatives au maintien de la paix qui sont soumis à la date prévue au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, ainsi qu'à d'autres organes	Objectif partiellement atteint. 87,5 % des rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité et 87,7 % de ses rapports à l'Assemblée générale ont été soumis à la date prévue.

1.2 Tous les documents (rapports, liste de points à aborder, déclarations, lettres, discours, etc.) sont revus par le Cabinet du Secrétaire général et renvoyés aux départements responsables dans un délai de 4 jours.	Objectif atteint. Les documents ont été revus et renvoyés dans un délai de 4 jours ou moins, sauf si la nature sensible de leur contenu exigeait un examen plus approfondi.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Communication de 200 notes du Secrétaire général ou de hauts fonctionnaires du Cabinet au Département des opérations de maintien de la paix	Objectif atteint. 51 notes ont été communiquées. Le nombre inférieur à l'objectif fixé tient au fait que les conseils et les échanges d'information se font de plus en plus dans le cadre de réunions et d'instances, comme le Conseil de direction et le Comité des politiques, et par l'intermédiaire d'autres moyens institutionnels, comme les groupes de travail créés pour suivre les situations politiques évoluant rapidement.

2. Ressources humaines : exécution du budget

Catégorie	*Effectif autorisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[a]
Postes			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	3	3	5,6
Agents des services généraux et catégories apparentées	2	2	–
Emplois de temporaire			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	–	–	–
Agents des services généraux et catégories apparentées	–	–	–

[a] Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

			Écarts	
Catégorie	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
I. Postes	850,8	844,6	6,2	0,7
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	91,8	91,5	0,3	0,3
Installations et infrastructures	2,5	2,5	–	–
Communications	8,4	8,4	–	–

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Informatique	14,0	14,0	–	–
Total partiel (II)	**116,7**	**116,4**	**0,3**	**0,3**
Total brut (I et II)	**967,5**	**961,0**	**6,5**	**0,7**

F. Administration de la justice

1. Accord de répartition des dépenses

Approuvé	Dépenses	Effectif approuvé	Effectif réel (moyenne)
2 379,7	2 379,7	–	–

2. Bureau de l'aide juridique au personnel

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

Approuvé	Dépenses	Effectif approuvé	Effectif réel (moyenne)
96,8	148,0	1	1

a) Ressources humaines : exécution du budget

Catégorie	Effectif autorisé	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage)[a]
Postes			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	–	–	–
Agents des services généraux et catégories apparentées	–	–	–
Emplois de temporaire			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	1	1	–
Agents des services généraux et catégories apparentées	–	–	–

[a] Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

b) Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	–	–	–	–
II. Autres objets de dépense				

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	96,8	148,0	(51,2)	(52,9)
Total partiel (II)	**96,8**	**148,0**	**(51,2)**	**(52,9)**
Total brut (I et II)	**96,8**	**148,0**	**(51,2)**	**(52,9)**

c) Analyse des écarts[1]

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(51,2)	(52,9 %)

56. Le dépassement des crédits est imputable au maintien d'un poste de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2012, approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 66/237 relative au rapport du Secrétaire général sur l'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies (A/66/275 et Corr.1). Aucune provision n'a été constituée pour les six mois supplémentaires étant donné que la résolution a été adoptée en cours d'exercice, en décembre 2011.

3. Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

Approuvé	Dépenses	Effectif approuvé	Effectif réel (moyenne)
1 879,8	1 717,7	9	7

a) Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
3.1 Réponse et première mesure adoptée dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception des demandes dans toutes les affaires	Objectif non atteint. Dans 95 % des cas, la première mesure a été adoptée dans un délai de 30 jours. Les retards pris s'expliquent par une augmentation du nombre des dossiers reçus : 228 en plus par rapport à l'exercice 2009/10.

b) Ressources humaines : exécution du budget

Catégorie	Effectif autorisé	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage)[a]
Postes			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	5	5	–

Catégorie	*Effectif autorisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[a]
Agents des services généraux et catégories apparentées	2	–	87,5
Emplois de temporaire			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	1	1	–
Agents des services généraux et catégories apparentées	1	1	50,5

[a] Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

c) Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

			Écart	
Catégorie de dépenses	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
I. Postes	1 191,3	1 157,2	34,1	2,9
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	294,1	254,3	39,8	13,5
Consultants	182,0	129,4	52,6	28,9
Voyages	158,8	153,2	5,6	3,5
Installations et infrastructures	1,5	1,5	–	–
Communications	9,4	9,4	–	–
Informatique	10,8	7,3	3,5	32,4
Fournitures, services et matériel divers	31,9	5,4	26,5	83,1
Total partiel (II)	**688,5**	**560,5**	**128,0**	**18,6**
Montant brut (I et II)	**1 879,8**	**1 717,7**	**162,1**	**8,6**

d) Analyse des écarts[1]

	Écart	
Postes	34,1	2,9 %

57. La sous-utilisation des crédits est attribuable au fait que deux postes d'agent des services généraux approuvés pour le Bureau hors Siège sont restés vacants pendant plus de 10 mois. Les économies réalisées ont été partiellement annulées par le fait que les cinq postes d'administrateur approuvés pour le Bureau ont été pourvus pendant toute la durée de l'exercice alors que le budget prévoyait un taux de vacance de 15 %.

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	39,8	13,5 %

58. La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait qu'un des deux postes d'agent des services généraux approuvés pour le Bureau est resté vacant pendant huit mois.

	Écart	
Consultants	52,6	28,9 %

59. La sous-utilisation des crédits est due à la restructuration interne provisoire visant à accroître l'utilisation du programme de prestation de services sur demande.

	Écart	
Informatique	3,5	32,4 %

60. La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que des dépenses de la rubrique Informatique ont été comptabilisées par erreur sur des comptes autres que ceux des opérations de maintien de la paix.

	Écart	
Fournitures, services et matériel divers	26,5	83,1 %

61. Le solde inutilisé s'explique par le fait que la production de la brochure d'information sur les services d'ombudsman a été reportée à l'exercice financier 2012/13.

G. Bureau de la déontologie

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

Montant approuvé	*Dépenses*	*Effectif approuvé*	*Taux de vacance moyen*
1 149,0	1 129,1	2	2

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 La sensibilisation aux questions de déontologie augmente avec le nombre de demandes de conseils et d'orientation en la matière.	Objectif atteint. 126 demandes de conseils ont été satisfaites, contre 105 au cours de l'exercice précédent.
3.2 Le dispositif de transparence financière est appliqué à 100 %.	Objectif atteint. Le dispositif est appliqué à 99 %.
3.3 Le nombre de séances d'information et de formation augmente.	Objectif atteint. 44 séances d'information ont été organisées.

3.4 Les demandes de protection contre les représailles sont évaluées dans un délai de 45 jours.	Objectif atteint. Toutes les demandes ont été évaluées dans un délai de 45 jours.

2. Ressources humaines : exécution du budget

Catégorie	*Effectif autorisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[a]
Postes			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	–	–	–
Agents des services généraux et catégories apparentées	–	–	–
Emplois de temporaire			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	1	1	–
Agents des services généraux et catégories apparentées	1	1	–

[a] Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

			Écart	
Catégorie de dépenses	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
I. Postes	–	–	–	–
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	257,2	345,8	(88,6)	(34,4)
Consultants	792,0	705,4	86,6	10,9
Voyages	68,5	72,3	(3,8)	(5,5)
Installations et infrastructures	1,0	0,9	0,1	10,0
Communications	2,8	2,8	–	–
Informatique	3,1	1,9	1,2	38,7
Fournitures, services et matériel divers	24,4	–	24,4	100,0
Total partiel (II)	**1 149,0**	**1 129,1**	**19,9**	**1,7**
Montant brut (I et II)	**1 149,0**	**1 129,1**	**19,9**	**1,7**

4. Analyse des écarts[1]

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(88,6)	(34,4 %)

62. Le dépassement des crédits s'explique par la comptabilisation dans l'exercice 2011/12 de charges de l'exercice précédent, et par des dépenses communes de personnel supérieures aux prévisions budgétaires.

	Écart	
Consultants	86,6	10,9 %

63. Les dépenses ont été inférieures aux prévisions car l'examen de dossiers du personnel dans le cadre du dispositif de transparence financière a coûté moins cher que prévu grâce à la renégociation du contrat passé avec le cabinet de consultants extérieur prestataire.

	Écart	
Informatique	1,2	38,7 %

64. Le solde inutilisé est imputable au retard pris pour le déménagement du Bureau dans ses nouveaux locaux. Actuellement, le Bureau utilise gratuitement l'équipement informatique.

	Écart	
Fournitures, services et matériel divers	24,4	100,0 %

65. La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que le Bureau a diffusé des brochures sur son site Web et que la formation prévue pour le personnel du Bureau n'a pu avoir lieu pour des problèmes de calendrier.

H. Bureau des affaires juridiques

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

Montant approuvé	*Dépenses*	*Effectif approuvé*	*Taux de vacance moyen*
3 484,2	3 189,9	18	17

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Les indemnités versées par l'Organisation au titre de ses opérations et activités de maintien de la paix sont aussi réduites que possible par rapport aux montants réclamés.	Objectif atteint. Les indemnités réclamées au titre des opérations de maintien de la paix s'élevant à un total de 38,6 millions de dollars des États-Unis ont été ramenées à 12 millions de dollars à l'issue d'arbitrages ou de règlements à l'amiable, soit 31,0 % du montant des réclamations, et une réduction des indemnités effectivement versées de 69 % par rapport aux montants réclamés.

3.2 En aucun cas l'Organisation ne perd son statut, ses privilèges et ses immunités dans le cadre d'une opération de maintien de la paix, sauf si elle y renonce volontairement.	Objectif atteint. Les privilèges et immunités ont été maintenus dans tous les accords relatifs à des questions de maintien de la paix examinés par le Bureau des affaires juridiques et, sauf renonciation des intéressés, dans toutes les procédures judiciaires concernant l'Organisation, ses fonctionnaires ou des questions de maintien de la paix.

2. Ressources humaines : exécution du budget

Catégorie	*Effectif autorisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[a]
Postes			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	13	13	3,2
Agents des services généraux et des catégories apparentées	2	2	–
Postes de temporaires			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	3	2	25,0
Agents des services généraux et des catégories apparentées	–	–	–

[a] Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

			Écart	
Catégorie	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
I. Postes	2 641,5	2 640,8	0,7	0,0
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	600,9	357,0	243,9	40,6
Consultants	75,0	32,2	42,8	57,1
Voyages	33,1	31,8	1,3	3,9
Installations et infrastructures	9,0	9,0	–	–
Communications	35,9	34,2	1,7	4,7
Informatique	85,3	81,4	3,9	4,6
Fournitures, services et matériel divers	3,5	3,5	–	–
Total partiel (II)	**842,7**	**549,1**	**293,6**	**34,8**
Total brut (I et II)	**3 484,2**	**3 189,9**	**294,3**	**8,4**

4. Analyse des écarts[1]

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	243,9	40,6 %

66. Les dépenses ont été moins élevées que prévu parce qu'il n'a pas été nécessaire de procéder au remplacement de fonctionnaires en congé de maternité ou de maladie au cours de l'exercice et que le taux de vacance de postes a été plus élevé que prévu (le taux effectif moyen s'établissait à 25 %, contre 7 % prévu).

	Écart	
Consultants	42,8	57,1 %

67. Le solde inutilisé tient au fait que moins de services de consultants ont été nécessaires au titre des affaires juridiques liées aux opérations de maintien de la paix, d'où une sous-utilisation des crédits contrebalancée en partie par les dépenses supplémentaires nécessaires pour engager un consultant chargé d'aider à la sélection des candidats aux postes de conseiller juridique et de juriste sur le terrain.

I. Département de l'information

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

Crédits approuvés	*Dépenses*	*Postes approuvés*	*Effectif réel (moyenne)*
716,5	675,2	4	3

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents de rapports de meilleure qualité, leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 La moitié des sujets traités sont transmis par radiodiffusion ou télédiffusion, ou publiés sur des sites Web d'information par au moins 5 organes de presse régionaux	Objectif atteint. Environ 60 % des sujets traités ont été diffusés par 5 organes de presse.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Les opérations de maintien de la paix interrogées se déclarent globalement satisfaites de l'appui fourni par le Département de l'information	Objectif atteint. 100 % des 11 missions ayant participé à l'enquête ont estimé que la qualité de l'appui fourni était très bonne ou satisfaisante.

2. Ressources humaines : exécution du budget

Catégorie	*Effectif autorisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[a]
Postes			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	3	2	19,4
Agents des services généraux et des catégories apparentées	1	1	–
Postes de temporaires			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	–	–	–
Agents des services généraux et des catégories apparentées	–	–	–

[a] Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

			Écart	
Catégorie	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
I. Postes	575,0	586,4	(11,4)	(2,0)
II. Autres objets de dépense				
Consultants	50,0	–	50,0	100,0
Voyages	68,6	49,3	19,3	28,1
Installations et infrastructures	2,0	2,0	–	–
Communications	6,3	6,3	–	–
Informatique	8,8	20,1	(11,3)	(128,4)
Fournitures, services et matériel divers	5,8	11,1	(5,3)	(91,4)
Total partiel (II)	**141,5**	**88,8**	**52,7**	**37,2**
Total brut (I et II)	**716,5**	**675,2**	**41,3**	**5,8**

4. Analyse des écarts[1]

	Écart	
Postes	(11,4)	(2,0 %)

68. Le dépassement de crédits s'explique par le fait que le montant des dépenses communes de personnel a été supérieur aux prévisions, contrebalancé en partie par des taux de vacance de postes plus élevés que prévu (le taux effectif moyen pour les postes d'administrateur était de 19.4 %, contre un taux prévu de 15 %).

	Écart	
Consultants	50,0	100,0 %

69. L'existence d'un solde inutilisé s'explique comme suit : a) la mise en service du système de gestion des contenus a été ajournée, dans l'attente que le système de gestion des contenus destiné à l'ensemble du Secrétariat et récemment approuvé devienne pleinement opérationnel, et que les besoins en la matière soient réévalués; et b) un atelier à l'intention des responsables de l'information dans les missions a été encadré par des fonctionnaires de l'Organisation plutôt que par les consultants qu'il était prévu d'engager à cette fin.

	Écart	
Voyages	19,3	28,1 %

70. Le solde inutilisé s'explique par l'annulation de deux visites d'évaluation sur le terrain en raison d'une vacance de poste à la Section Paix et sécurité et par le fait que les activités ont dû être réorganisées selon un nouvel ordre de priorités aux fins d'apporter un appui en matière de communications à la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne, qui venait d'être créée.

	Écart	
Informatique	(11,3)	(128,4 %)

71. L'écart correspond aux dépenses supplémentaires nécessaires pour couvrir les frais d'hébergement et de stockage associés à la diffusion sur le Web.

	Écart	
Fournitures, services et matériel divers	(5,3)	(91,4 %)

72. Le dépassement de crédits correspond aux frais d'impression de la publication des Nations Unies *Year In Review*: *United Nations Peace Operations 2011*, aucune dépense n'ayant été inscrite au budget à ce titre.

J. Département de la sûreté et de la sécurité

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

Crédits approuvés	*Dépenses*	*Postes approuvés*	*Effectif réel (moyenne)*
3 801,7	3 442,3	18	15

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
3.1 Application par les missions des recommandations formulées par le Département sur les normes, principes, prescriptions, directives, plans et procédures de sécurité et les conclusions des études sur la gestion de la sécurité	Objectif non atteint; taux d'exécution de 68 % (152 recommandations). La mise en œuvre de 32 % des recommandations (soit 72 recommandations) est en cours et devrait être achevée d'ici à la fin de 2012. Il n'a pas été possible de mettre en œuvre toutes les recommandations, étant donné leur nature et le temps nécessaire pour ce faire. Plusieurs recommandations ne peuvent être mises en œuvre sur un seul exercice, compte tenu des activités de planification, d'achat et d'installation nécessaires, particulièrement dans le cas des missions en phase de transition ou en situation de crise. Les politiques, directives et instructions relatives au système de gestion de la sécurité mises en vigueur pendant l'exercice concernent 11 domaines au total; celles relevant de 8 domaines ont été pleinement mises en application par l'ensemble des missions de maintien de la paix.
3.2 Formation de tous les membres de missions sur le terrain appartenant aux équipes de coordination du dispositif de sécurité	Objectif non atteint; 68 % des membres des équipes de coordination du dispositif de sécurité ont été formés. L'écart par rapport aux prévisions s'explique par des conflits de calendrier et les besoins opérationnels des membres des équipes.

2. Ressources humaines : exécution du budget

Catégorie	*Effectif autorisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[a]
Postes			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	13	10	19,9
Agents des services généraux et des catégories apparentées	5	5	3,3
Postes de temporaires			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	–	–	–
Agents des services généraux et des catégories apparentées	–	–	–

[a] Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

			Écart	
Catégorie	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
I. Postes	2 636,1	2 653,5	(17,4)	(0,7)
II. Autres objets de dépense				
Voyages	1 045,8	670,5	375,3	35,9
Installations et infrastructures	9,0	2,9	6,1	67,8
Communications	25,2	31,8	(6,6)	(26,2)
Informatique	65,1	65,2	(0,1)	(0,2)
Fournitures, services et matériel divers	20,5	18,6	1,9	9,3
Total partiel (II)	**1 165,6**	**789,0**	**376,6**	**32,3**
Total brut (I et II)	**3 801,7**	**3 442,5**	**359,2**	**9,4**

4. Analyse des écarts[1]

	Écart	
Postes	(17,4)	(0,7 %)

73. Le dépassement de crédits tient essentiellement au fait que les dépenses communes de personnel ont été plus importantes que prévu et que les taux de vacance de postes d'agent des services généraux ont été inférieurs aux prévisions, contrebalancé en partie par des taux de vacance de postes d'administrateur plus élevés que prévu. Le taux effectif moyen de vacance était de 19,9 % pour les postes d'administrateur et de 3,3 % pour les postes d'agent des services généraux, contre 15 % et 14 %, respectivement prévus.

	Écart	
Voyages	375,3	35,9 %

74. Le solde inutilisé s'explique comme suit : a) l'ordre de priorité des différentes activités a été redéfini compte tenu des crises en Côte d'Ivoire, au Darfour et en République arabe syrienne, ce qui a entraîné l'annulation des visites prévues à la MINUSTAH, à la Base d'appui des Nations Unies à Valence, à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, à la FINUL et à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre; b) les visites aux fins de formations et autres visites prévues à la MINUAD et à la MINUSS n'ont pas eu lieu, du fait de la difficulté d'obtenir des visas pour la région; et c) les stages de formation prévus à la MINUSTAH et à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) ont été annulés parce que les membres du personnel de ces missions n'étaient pas disponibles pour y participer, en raison de besoins opérationnels et de la difficulté des déplacements entre les bureaux locaux et le quartier général.

	Écart	
Installations et infrastructures	6,1	67,8 %

75. Le solde inutilisé résulte des vacances de poste au cours de l'exercice.

	Écart	
Communications	6,1	67,8 %

76. Le dépassement de crédits correspond aux frais d'itinérance des membres du personnel qui se sont rendus dans les missions.

K. Secrétariat du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

Crédits approuvés	*Dépenses*	*Postes approuvés*	*Effectif réel (moyenne)*
206,4	219,9	1	1

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 1.1 : Présentation au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents, de rapports de meilleure qualité leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.1 100 % des rapports établis par le Comité consultatif sont présentés dans les délais prévus.	Objectif atteint
1.2 100 % des rapports établis par le Comité consultatif ne contiennent aucune erreur.	Objectif atteint. 100 % des rapports établis par le Comité consultatif ne comportaient aucune erreur.

2. Ressources humaines : exécution du budget

Catégorie	*Effectif autorisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[a]
Postes			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	–	–	–
Agents des services généraux et des catégories apparentées	–	–	–
Postes de temporaire			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	1	1	–

Catégorie	*Effectif autorisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[a]
Agents des services généraux et des catégories apparentées	–	–	–

[a] Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012)

			Écarts	
Catégorie	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
I. Postes	–	–	–	–
II. Autres objets de dépenses				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	202,9	218,5	(15,6)	(7,7)
Installations et infrastructures	0,5	–	0,5	100,0
Communications	1,4	1,4	–	–
Informatique	1,6	–	1,6	100.0
Total partiel (II)	**206,4**	**219,9**	**(13,5)**	**(6,5)**
Total brut (I et II)	**206,4**	**219,9**	**(13,5)**	**(6,5)**

4. Analyse des écarts[1]

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(15,6)	(7,7 %)

77. Le dépassement de crédits tient à ce que le montant des dépenses communes de personnel a été plus élevé que prévu.

	Écart	
Installations et infrastructures	0,5	100,0 %

78. Au cours de l'exercice considéré, aucune dépense n'a été enregistrée au titre des fournitures de bureau.

	Écart	
Informatique	1,6	100.0 %

79. Aucune dépense n'a été enregistrée au titre de l'informatique pendant l'exercice concerné.

III. Activités du Service intégré de formation

Principales activités de formation menées en 2011/12

Activité	*Lieu*	*Période*
Cours de formation de formateurs	Allemagne	Juillet 2011
Validation des stages de préparation au déploiement sur le terrain	Pérou	Juillet 2011
Programme de formation des cadres des missions à l'administration et à la gestion des ressources	BSLB (Brindisi)	Juillet 2011
Élaboration de supports de formation sur la protection des civils	Suède	Juillet 2011
Validation des stages de préparation au déploiement sur le terrain	Suède	Août 2011
Appui à la préparation au déploiement fourni par une équipe mobile	Kenya	Août 2011
Validation des stages de préparation au déploiement	Équateur	Septembre 2011
Validation des stages de préparation au déploiement	États-Unis	Septembre 2011
Élaboration de supports de formation à l'intention des officiers d'état-major	Kenya	Septembre 2011
Validation des stages de préparation au déploiement	Argentine	Octobre 2011
Appui aux activités de formation des missions	FINUL	Octobre 2011
Appui aux activités de formation des missions	UNFICYP	Octobre 2011
Stage de formation à la direction des missions	Espagne	Octobre 2011
Cours à l'intention des cadres des missions	Siège de l'ONU	Octobre 2011
Cours de formation de formateurs	Argentine	Novembre 2011
Cours de formation de formateurs	Inde	Décembre 2011
Programme de formation des cadres des missions à l'administration et à la gestion des ressources	Base d'appui d'Entebbe	Décembre 2011
Cours annuel de la Cellule d'analyse conjointe de la Mission	Norvège	Décembre 2011
Appui à la préparation au déploiement fourni par une équipe mobile	MINUSS	Janvier 2012
Élaboration de supports de formation sur les bataillons d'infanterie de l'ONU	Autriche	Février 2012
Cours de formation de formateurs	Ghana	Mars 2012
Validation des stages de préparation au déploiement	Canada	Mars 2012

Activité	*Lieu*	*Période*
Programme de formation des cadres des missions à l'administration et à la gestion des ressources	BSLB (Brindisi)	Mars 2012
Cours de formation de formateurs au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration	MINUSS	Mars 2012
Stage de formation à la protection des enfants	BSLB (Brindisi)	Mars 2012
Cours de formation de formateurs	Botswana	Avril 2012
Appui à la préparation au déploiement fourni par une équipe mobile	Indonésie	Avril 2012
Atelier sur la déontologie et la discipline	BSLB (Brindisi)	Avril 2012
Atelier sur la gestion des archives	Base d'appui d'Entebbe	Avril 2012
Cours de formation de spécialistes chargés de la planification des activités de la police des Nations Unies	États-Unis	Avril 2012
Atelier des centres intégrés de formation du personnel des missions	Italie	Mai 2012
Stage de formation à l'encadrement des missions	Rwanda	Mai 2012
Séminaire sur les politiques et les meilleures pratiques	États-Unis	Mai 2012
Cours de formation de formateurs	Bangladesh	Juin 2012
Cours à l'intention des cadres des missions	Siège de l'ONU	Juin 2012
Séminaire de formation de haut niveau sur la réforme du secteur de sécurité	États-Unis	Juin 2012
Atelier de la Commission d'enquête	BSLB (Brindisi)	Juin 2012
Séminaire de formation au contrôle des mouvements	États-Unis	Juin 2012
Atelier du Service consultatif du droit pénal et des questions judiciaires	Allemagne	Juin 2012
Atelier de l'ONU sur la gestion des carburants	États-Unis	Juin 2012
Validation des modules de formation sur la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans les missions	États-Unis	Juin 2012
Formation du personnel civil préalable au déploiement (24 cours)	BSLB (Brindisi)	Juillet 2011 à juin 2012

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

80. **Il conviendrait que l'Assemblée générale :**

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012, soit 6 000 dollars;

b) Se prononce également sur l'affectation des autres recettes de l'exercice, qui s'élèvent à 3 134 900 dollars et correspondent aux intérêts créditeurs (883 400 dollars), aux recettes diverses et accessoires (111 300 dollars), à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (2 141 300 dollars) et aux ajustements sur exercices antérieurs (1 100 dollars) pour l'exercice allant du 1er juillet au 30 juin 2012.